



Bulletin Officiel

N°6088 Mardi 21 Avril 2020

www.cmf.tn

— 25^{ème} Année —

ISSN 0330-7174

COMMUNIQUEES DU CMF

RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE	2
MESURES EXCEPTIONNELLES RELATIVES AU MARCHÉ FINANCIER EN RELATION AVEC LA PANDEMIE DE CORONAVIRUS	3-4
TRANSITION AUX NORMES COMPTABLES IFRS 2021	5-6

AVIS DES SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE

SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE – STB – 2020-1	7-14
---	------

EMISSION D'EMPRUNTS OBLIGATAIRES

TUNISIE LEASING ET FACTORING 2020-1	15-19
ABC TUNISIE 2020-1	20-25
CIL 2020-1	26-29

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

ARTES	30
HEXABYTE	31
CIL	32-33
WIFAK INTERNATIONAL BANK	34-36
PLACEMENTS DE TUNISIE - SICAF	37-38
SIMPAR	39-40
SOCIETE MAGASIN GENERAL	41
SOPAT	42-43
TUNINVEST SICAR	44-46
TUNISIE VALEURS	47
ASTREE	48-50
UNIMED	51
TUNIS RE	52-53
CEREALIS	54
L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD	55
SIAME	56-57
SOMOCER	58-59
POULINA GROUP HOLDING	60-63
BH ASSURANCE	64-65
ONE TECH HOLDING	66-67
SOTEMAIL	68-69
« S.N.M.V.T » -MONOPRIX-	70
ATTIJARI LEASING	71-72

PROJET RESOLUTIONS AGO

BANQUE TUNISO-KOWEITIEENNE –BTK–	73-74
----------------------------------	-------

INFORMATIONS POST AGO-AGE

ARAB INTERNATIONAL LEASE AGO	75-77
TIP AGO	78-81
LA SOCIETE LES INDUSTRIES CHIMIQUES DU FLUOR I.C.F AGE	82

PAIEMENT DE DIVIDENDES

LA SOCIETE LES INDUSTRIES CHIMIQUES DU FLUOR I.C.F	83
--	----

ANNEXE I

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

ANNEXE II

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

ANNEXE III

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2019

- FCP IRADETT 50

COMMUNIQUE DU CMF

RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE

Le Conseil du Marché Financier rappelle aux sociétés admises à la cote de la Bourse qu'en vertu des dispositions de l'article 21 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier¹, elles sont tenues, de déposer, au Conseil du Marché Financier et à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, ou de leur adresser des indicateurs d'activité fixés selon les secteurs, par règlement du Conseil du Marché Financier, et ce, au plus tard vingt jours après la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable.

Lesdites sociétés doivent procéder à la publication desdits indicateurs trimestriels au bulletin officiel du Conseil du Marché Financier et dans un quotidien paraissant à Tunis.

Ces indicateurs doivent être établis conformément aux dispositions de l'article 44 bis du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne² et aux indicateurs fixés par secteur à l'annexe 11 de ce même règlement.

Les sociétés concernées doivent prendre les dispositions nécessaires à l'effet de respecter les obligations sus-indiquées en communiquant au CMF, sur support papier et magnétique (format Word) suivant le modèle annexé au présent communiqué, leurs indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre de l'exercice comptable 2020, au plus tard le 20 Avril 2020.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

SOCIETE.....

Siège social :

La société publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au x^{ème} trimestre

Indicateurs :

Trimestre de l'exercice comptable N	Trimestre correspondant de l'exercice comptable N-1	Du début de l'exercice comptable N à la fin du trimestre	Du début de l'exercice comptable N-1 à la fin du trimestre correspondant de l'exercice comptable N-1	Exercice comptable N-1
-------------------------------------	---	--	--	------------------------

Commentaires

- bases retenues pour leur élaboration ;
- justifications des estimations retenues pour la détermination de certains indicateurs ;
- exposé des faits saillants ayant marqué l'activité de la société au cours de la période considérée et leur incidence sur la situation financière de la société et des entreprises qu'elle contrôle ;
- justifications des éventuels écarts par rapport aux prévisions déjà publiées ;
- informations sur les risques encourus par la société selon son secteur d'activité.

Si les indicateurs publiés ont fait l'objet d'une vérification de la part de professionnels indépendants, il y a lieu de le mentionner et de publier l'avis complet de ces professionnels.

La société peut publier d'autres indicateurs spécifiques à son activité, en plus de ceux mentionnés à l'annexe 11 du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne, à condition de :

- définir clairement ces indicateurs, au cas où ils ne relèvent pas de définition strictement comptable selon le référentiel comptable tunisien. Ainsi, tout retraitement pour déterminer de tels indicateurs doit être décrit avec publication des montants tels que retraités, comparé à la même période de l'exercice comptable précédent ;
- justifier leur choix et d'expliquer leur portée ;
- les utiliser de manière continue et ne pas se limiter à les publier dans le souci de donner l'image la plus favorable sur la période considérée.

La société doit fournir des informations sur les indicateurs ayant servi de base pour le calcul du loyer au cas où :

- elle sous-traite ou loue la totalité ou le principal de son activité à des tiers ;
- elle exploite des unités louées auprès de tiers.

¹ Telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières.

² Tel qu'approuvé par l'arrêté du ministre des finances du 17 novembre 2000 et modifié par les arrêtés du Ministre des finances du 7 avril 2001, du 24 septembre 2005, du 12 juillet 2006, du 17 septembre 2008 et du 16 octobre 2009.

COMMUNIQUE DU CMF

Mesures exceptionnelles relatives au marché financier en relation avec la pandémie de coronavirus

Le Conseil du Marché Financier porte à la connaissance du public et des sociétés faisant appel public à l'épargne, qu'il suit avec vigilance l'évolution du marché financier et qu'il a pris les mesures d'urgence qui concernent la bourse, relatives notamment aux règles exceptionnelles de cotation afin de garantir la continuité des activités de marché et de préserver les intérêts des investisseurs et des émetteurs, applicables à partir du 18 mars 2020.

En outre, le Conseil du Marché Financier entreprend avec les autres autorités de supervision et de contrôle internationales, les mesures drastiques permettant d'endiguer la crise économique due au marasme engendré par la pandémie de coronavirus.

Aussi, le Conseil du Marché Financier, et dans le cadre des principes de solidarité nationale sacrée, sera à l'écoute des sociétés faisant appel public à l'épargne, pour étudier avec elles toutes sortes de mesures permettant de passer ce cap en garantissant la continuité économique, dans le respect des obligations réglementaires dans ce contexte exceptionnel.

D'autre part et en raison des incertitudes liées à l'évolution de la crise sanitaire et ses répercussions économiques, le CMF appelle les commissaires aux comptes, les listings sponsors et toutes les parties concernées, dans le cadre de leurs missions, à prendre en considération la vulnérabilité de certaines sociétés et de mettre en place les dispositions nécessaires permettant d'accompagner lesdites sociétés dans les difficultés éventuelles auxquelles elles sont exposées, dues à cette période d'incertitude.

Par ailleurs, et dans le souci d'information continue du marché, les sociétés faisant appel public à l'épargne sont appelées, à communiquer au CMF dans les meilleurs délais et dès que possible :

- Suite -

- Les états financiers relatifs à l'exercice comptable 2019, même non audités, dès lors qu'ils ont été arrêtés par le conseil d'administration ou le conseil de surveillance, accompagnés d'une note sur les événements postérieurs à la date de clôture, mentionnant l'impact éventuel de la pandémie COVID 19, sur l'activité et la situation financière de la société, tel que prévu par la NCT 14 relative aux éventualités et événements postérieurs à la date de clôture,
- L'état d'avancement de l'audit des états financiers,
- Les éventuelles intentions de distribution des dividendes,
- La date de l'assemblée générale fixée par le conseil,

Il reste entendu, que les sociétés demeurent dans l'obligation de communiquer au CMF, les états financiers aussitôt audités par les commissaires aux comptes et ce dans les délais prévus par la réglementation en vigueur.

COMMUNIQUE DU CMF

Le Conseil du Marché Financier porte à la connaissance des sociétés cotées à la bourse des valeurs mobilières de Tunis, aux banques et aux établissements financiers*, aux sociétés d'assurance et de réassurance ; qu'en vertu de la décision de l'assemblée générale du Conseil National de la Comptabilité du 6 septembre 2018, les institutions sus indiquées sont appelées à établir leurs **états financiers consolidés** selon les normes internationales d'information financière (IFRS) à partir du 1^{er} janvier 2021.

A cet effet, les sociétés et établissements concernés sont appelés dès à présent, à mettre en place un plan d'actions, détaillant les étapes nécessaires pour l'implémentation du nouveau référentiel comptable qui sera adopté. Ce plan doit être approuvé par le conseil d'administration ou le conseil de surveillance de l'institution, qui sera assisté par le comité permanent d'audit.

Chaque institution concernée, doit veiller à la constitution d'un comité ou d'un groupe de travail pour le suivi et la supervision de l'exécution dudit plan. Ledit comité rend compte de ses travaux directement au conseil d'administration ou au conseil de surveillance et doit inclure au minimum des responsables des unités chargées du système d'information, du service comptable et financier, du service audit interne et des représentants des sociétés du groupe.

Ce comité sera chargé notamment de :

- Mettre en place le plan d'actions ci-dessus indiqué et l'échéancier d'exécution dudit plan ;
- Recenser les difficultés d'application du nouveau référentiel et les divergences avec le référentiel existant ;
- Préparer une étude d'impact traduisant l'effet de l'adoption des normes IFRS sur la situation financière du groupe.

(*) Les établissements financiers qui font appel public à l'épargne.

- Suite -

Les sociétés et établissements concernés, sont appelés à informer **régulièrement le CMF de l'état d'avancement desdits travaux.**

Aussi les institutions susvisées, sont encouragées à suivre les meilleures pratiques d'information financière pendant la période de transition entre les normes comptables locales et les normes internationales IFRS applicables à compter de 2021.

Il est à signaler, qu'en cas de difficultés ou d'incertitudes, dans la mise en application du référentiel IFRS et afin de se prononcer sur les traitements appropriés, les sociétés concernées sont appelées à consulter le Conseil National de la Comptabilité, organisme chargé, de par les dispositions de la loi 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable, d'examiner et de donner son avis sur l'application des normes comptables et de traiter les questions relatives à la comptabilité.

Aussi, les sociétés susvisées sont appelées, à exposer au niveau du rapport annuel relatif à l'exercice 2019, les principales dispositions prises pour assurer le succès du projet de transition vers les normes IFRS et le degré d'avancement dudit projet. Cette description pourra comprendre, les mesures générales prises pour traiter les problématiques opérationnelles et de contrôle, ainsi que les risques et incertitudes susceptibles d'affecter l'activité et engendrés par le changement de référentiel comptable.

Enfin lesdites sociétés sont invitées à organiser des communications financières au cours de l'année 2020, à l'attention des différents professionnels de la place afin d'éclairer le public sur les principales divergences d'ores et déjà identifiées entre les méthodes comptables actuellement suivies et celles qui seront adoptées en 2021, ainsi que sur l'impact de l'adoption du référentiel IFRS sur la situation financière du groupe.

AVIS DES SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au premier trimestre de l'exercice 2020 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 avril 2020. Il doit être également accompagné des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2019, pour tout placement sollicité après le 30 avril 2020. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Emprunt Obligataire Subordonné «STB 2020-1»

Décisions à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Ordinaire de la SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE tenue le **28 juillet 2016** a autorisé l'émission d'un emprunt obligataire, pour un montant total de 300 millions de dinars, à émettre dans un délai de 5 ans, et a donné les pouvoirs nécessaires au Conseil d'Administration pour fixer les dates, les durées, les montants, les taux, les modalités et les conditions de ces émissions selon la situation du marché financier.

Dans le cadre de cette autorisation, la Société Tunisienne de Banque a émis 2 emprunts privés respectivement d'un montant de 58 Millions de dinars en 2017 et 30 Millions de dinars en 2018. Le reliquat de cette autorisation est de (212 Millions de dinars).

Dans ce contexte, le Conseil d'Administration de la banque réuni le **13 juin 2019** a décidé d'émettre un emprunt obligataire subordonné d'un montant maximal de 100 millions de dinars en deux tranches de 50 millions de dinars chacune.

Le Conseil d'Administration a fixé les conditions de la première tranche, qui a été émise et clôturée en 2019 pour un montant de 50 millions de dinars et a également donné pouvoir à la Direction Général de la banque de fixer les caractéristiques à la veille de l'émission pour tenir compte de la situation du marché.

A cet effet la Direction Générale a décidé d'émettre la deuxième tranche de l'emprunt obligataire subordonné selon les conditions suivantes :

- Montant : 35 MDT susceptible d'être porté à 50 MDT ;
- Catégorie A : 5 ans au taux fixe de 10,50% et/ou TMM+3% ;
- Catégorie B : 10 ans dont 5 années de grâce au taux fixe de 10,30% et/ou TMM+3,40% pour un montant souscrit supérieur ou égal à 3 millions de dinars;
- Catégorie C : 7 ans dont 2 années de grâce au taux fixe de 11,00% et/ou TMM+3%;
- Catégorie D : 7 ans in fine au taux variable de TMM+3,3%;
- Catégorie E : 5 ans coupon unique au taux fixe de 11,30% pour un montant souscrit supérieur ou égal à 5 millions de dinars.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION

Montant :

L'emprunt obligataire subordonné « STB 2020-1 » est d'un montant de 35 000 000 dinars, divisé en 350 000 obligations subordonnées de nominal 100 dinars, susceptible d'être porté à 50 000 000 dinars, divisé en 500 000 obligations subordonnées de nominal 100 dinars.

- Suite -

Le montant définitif du présent emprunt fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Période de souscription et de versement

Les souscriptions à cet emprunt subordonné seront ouvertes le **16/03/2020** et clôturées au plus tard le **16/04/2020**. Elles peuvent être clôturées, sans préavis, dès que le montant maximum de l'émission (50 000 000 DT) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 500 000 obligations subordonnées.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 35 000 000 DT à la date de clôture de la période de souscription, soit le **16/04/2020**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 35 000 000 DT à la date de clôture de la période de souscription, soit le **16/04/2020**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **30/04/2020** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public

Les souscriptions à cet emprunt obligataire subordonné et les versements seront reçus à partir du **16/03/2020** aux guichets de la **STB FINANCE** intermédiaire en bourse du groupe STB, sis au 34, Rue Hédi Karray - El Menzah IV, Tunis 1004.

But de l'émission

La banque projette l'émission en 2020 d'un emprunt obligataire subordonné dans le but de :

- Renforcer davantage les fonds propres nets de la Banque en application de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24 du 17/12/1991 qui fait référence aux emprunts subordonnés pour définir les fonds propres complémentaires, composants des fonds propres nets;
- Préserver l'adéquation entre les maturités et les taux des ressources et des emplois de la banque en adossant des ressources longues à des emplois longs;
- Assurer la mobilisation de ressources stables à moyen terme nécessaires au développement des activités de la banque;
- Respecter les indicateurs de gestion prudentielle ;
- Développer les activités de la banque, notamment l'activité de distribution de crédits et les activités de marché;
- Se doter des ressources nécessaires pour la réalisation de son plan stratégique 2019-2023, notamment le financement des projets internes de la banque.

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS

- **La législation sous laquelle les titres sont créés** : Les emprunts obligataires subordonnés sont des emprunts obligataires auxquels est rattachée une clause de subordination (cf. rang de créance). De ce fait, ils sont soumis aux règles et textes régissant les obligations, soit : le code des sociétés commerciales, livre 4, titre 1, sous titres 5 chapitre 3 : des obligations. Ils sont également prévus par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n° 91-24 du 17/12/1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers.
- **Dénomination de l'emprunt** : «STB 2020-1»
- **Nature des titres** : Titres de créances.
- **Forme des titres** : Les obligations subordonnées du présent emprunt seront nominatives.
- **Catégorie des titres** : Obligations subordonnées qui se caractérisent par leur rang de créance contractuellement défini par la clause de subordination (cf. rang de créance)

- Suite -

- **Modalités et délais de délivrance des titres :** Le souscripteur recevra dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre des obligations subordonnées souscrites délivrée par l'intermédiaire en Bourse STB FINANCE. L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie et le taux d'intérêt choisi, ainsi que la quantité y afférente.

Prix de souscription et d'émission :

Les obligations subordonnées souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation subordonnée, payables intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation subordonnée portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation subordonnée entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **16/04/2020**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts, servant de base pour les besoins de la cotation en bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt subordonné, soit le **16/04/2020** et ce, même en cas de prorogation de cette date.

Date de règlement :

Les obligations subordonnées seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêt :

Les obligations subordonnées du présent emprunt seront offertes à des durées et des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

- **Pour la catégorie A d'une durée de 5 ans :**
 - Taux fixe : Taux annuel brut de **10,50%** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.
 - Taux variable : Taux du Marché Monétaire (**TMM publié par la BCT**) + **3%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 300 points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois d'avril de l'année N-1 au mois mars de l'année N.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

- **Pour la catégorie B d'une durée de 10 ans dont 5 années de grâce:**
 - Taux fixe : Taux annuel brut de **10,30%** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.
 - Taux variable : Taux du Marché Monétaire (**TMM publié par la BCT**) + **3,40%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de **340** points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois d'avril de l'année N-1 au mois mars de l'année N.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Cette catégorie est réservée aux montants souscrits supérieurs ou égaux à 3 millions de dinars.

- Suite -

- **Pour la catégorie C d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce :**
 - Taux fixe : Taux annuel brut de **11,00%** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.
 - Taux variable : Taux du Marché Monétaire (**TMM publié par la BCT**) + **3%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 300 points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois d'avril de l'année N-1 au mois mars de l'année N.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

- **Pour la catégorie D d'une durée de 7 ans in fine :**
 - Taux variable : Taux du Marché Monétaire (**TMM publié par la BCT**) + **3,3%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 330 points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois d'avril de l'année N-1 au mois mars de l'année N.
- **Pour la catégorie E d'une durée de 5 ans coupon unique :**
 - Taux fixe : Taux annuel brut de **11,30%** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée à la fin de la période au titre de laquelle les intérêts sont servis.
Une obligation à coupon unique est un titre dont le remboursement s'effectue à l'échéance uniquement avec le paiement des intérêts capitalisés.

Cette catégorie est réservée aux montants souscrits supérieurs ou égaux à 5 millions de dinars.

Amortissement-remboursement :

Toutes les obligations subordonnées émises relatives à la catégorie A, la catégorie B et la catégorie C feront l'objet d'un amortissement annuel constant par un cinquième de la valeur nominale, soit 20 DT par obligation. Cet amortissement commencera à la première année pour la catégorie A, la sixième année pour la catégorie B et à la troisième année pour la catégorie C. Les obligations subordonnées émises relatives à la catégorie D et E feront l'objet d'un seul amortissement in fine.

L'emprunt sera amorti en totalité le **16/04/2025** pour les catégories A et E, le **16/04/2027** pour les catégories C et D et **16/04/2030** pour la catégorie B.

Prix de remboursement :

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation subordonnée.

Paiement :

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **16 avril** de chaque année (à l'exception de la catégorie E).

Pour la catégorie A, le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le **16/04/2021**.

Pour la catégorie B, le premier paiement en intérêts aura lieu le **16/04/2021** et le premier remboursement en capital aura lieu le **16/04/2026**.

- Suite -

Pour la catégorie C, le premier paiement en intérêts aura lieu les **16/04/2021** et le premier remboursement en capital aura lieu le **16/04/2023**.

Pour la catégorie D, le premier paiement en intérêts aura lieu les **16/04/2021** et le remboursement total en capital aura lieu le **16/04/2027**.

Pour la catégorie E, le paiement des intérêts capitalisés et le remboursement total du capital auront lieu le **16/04/2025**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing.

Taux de rendement actuariel et marge actuarielle :

- **Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :**

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Ce taux est de **10,50%** l'an pour la catégorie A, de **10,30%** l'an pour la catégorie B, de **11,00%** l'an pour la catégorie C et de **11,3%** pour la catégorie E.

- **Marge actuarielle (souscription à taux variable) :**

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois de janvier 2020 à titre indicatif, qui est égale à **7,784%** et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de **10,784%** pour la catégorie A, de **11,184%** pour la catégorie B, de **10,784%** pour la catégorie C et de **11,084%** pour la catégorie D. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de **3%** pour la catégorie A, de **3,40%** pour la catégorie B, de **3%** pour la catégorie C et de **3,3%** pour la catégorie D et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :

- **Durée totale:**

Les obligations de l'emprunt obligataire subordonné «STB 2020-1» sont émises selon cinq catégories :

- ✓ une catégorie A sur une durée de vie totale de 5 ans ;
- ✓ une catégorie B sur une durée de vie totale de 10 ans dont cinq années de grâce pour un montant souscrit supérieur ou égal à 3 millions de dinars;
- ✓ une catégorie C sur une durée de vie totale de 7 ans dont deux années de grâce.
- ✓ une catégorie D sur une durée de vie totale de 7 ans In Fine ;
- ✓ une catégorie E sur une durée de vie totale de 5 ans Coupon unique pour un montant souscrit supérieur ou égal à 5 millions de dinars ;

- **Durée de vie moyenne:**

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Cette durée est de **3 ans** pour la catégorie A, de **5 ans** pour les catégories C et E, de **7 ans** pour la catégorie D et de **8 ans** pour la catégorie B.

- **Duration de l'emprunt :**

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de **2,646 années** pour la catégorie A, de **5,774 années** pour la catégorie B, de **4,037 années** pour la catégorie C et de **5 années** pour la catégorie E.

- Suite -

Rang de créance et Maintien de l'emprunt à son rang :

- **Rang de créance :**

En cas de liquidation de l'émetteur, les obligations subordonnées de la présente émission seront remboursées à un prix égal au nominal et leur remboursement n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers, privilégiés ou chirographaires, mais avant le remboursement des titres participatifs émis par l'émetteur. Le remboursement des présentes obligations subordonnées interviendra au même rang que celui de tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant, le cas échéant (clause de subordination).

Il est à signaler que ce rang dépendrait des emprunts obligataires qui seront émis conformément aux limites prévues au niveau des prévisions annoncées au document de référence enregistré auprès du CMF en date du 18/10/2019 sous le n°19-008. Toute modification susceptible de changer le rang des titulaires d'obligations subordonnées doit être soumise à l'accord de l'Assemblée Spéciale des titulaires des obligations prévues par l'article 333 du Code des Sociétés Commerciales.

Les intérêts constitueront des engagements directs, généraux, inconditionnels et non subordonnés de l'émetteur, venant au même rang que toutes les autres dettes et garanties chirographaires, présentes ou futures de l'émetteur.

- **Maintien de l'emprunt à son rang :**

L'émetteur s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des obligations subordonnées du présent emprunt, à n'instituer en faveur d'autres créances qu'il pourrait émettre ultérieurement, en dehors de celles prévues au niveau du document de référence susvisé aucune priorité quant à leur rang de remboursement, sans consentir ces mêmes droits aux obligations subordonnées du présent emprunt.

Garantie :

Le présent emprunt subordonné ne fait aucune mention de garantie.

Notation de l'emprunt:

Le présent emprunt obligataire subordonné n'est pas noté.

Mode de placement :

L'emprunt obligataire subordonné, objet de la présente note d'opération, est émis par Appel Public à l'Epargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes, à tout investisseur potentiel ayant une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations subordonnées (cf. facteurs de risques spécifiques liés aux obligations subordonnées).

Les souscriptions et les versements seront reçus aux guichets de la STB FINANCE, intermédiaire en Bourse sis au 34 rue Hédi Karray El Menzah 4-1004 Tunis.

Organisation de la représentation des porteurs des obligations subordonnées

L'émission d'un emprunt obligataire subordonné est soumise aux règles et textes régissant les obligations. En matière de représentation des obligations subordonnées, l'article 333 du code des sociétés commerciales est applicable : les porteurs des obligations subordonnées sont rassemblés en une assemblée générale spéciale qui désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des porteurs des obligations subordonnées.

Les dispositions des articles 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des porteurs des obligations subordonnées et à son représentant. Le représentant de l'assemblée générale des porteurs des obligations subordonnées a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

- Suite -

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations subordonnées :

La tenue de registre des obligations subordonnées de l'emprunt subordonné « STB 2020-1 » sera assurée durant toute la durée de vie de l'emprunt par TUNISIE CLEARING.

Marché des titres

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, la Société Tunisienne de Banque s'engage à charger l'intermédiaire en bourse «**STB FINANCE**» de demander l'admission des obligations subordonnées souscrites de l'emprunt obligataire subordonné «**STB 2020-1**» au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing :

La SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE s'engage dès la clôture des souscriptions de l'emprunt «**STB 2020-1**» à entreprendre les démarches nécessaires auprès de TUNISIE CLEARING en vue de la prise en charge des titres souscrits.

Tribunaux compétents en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire subordonné sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Facteurs de risques spécifiques liés aux obligations subordonnées :

Les obligations subordonnées ont des particularités qui peuvent impliquer certains risques pour les investisseurs potentiels et ce en fonction de leur situation financière particulière, de leurs objectifs d'investissement et en raison de leur caractère de subordination.

- **Nature du titre:**

L'obligation subordonnée est un titre de créance qui se caractérise par son rang de créance contractuel déterminé par la clause de subordination. La clause de subordination se définit par le fait qu'en cas de liquidation de la société émettrice, les obligations subordonnées ne seront remboursées qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Les obligations subordonnées interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant restant dû, le cas échéant (**clause de subordination telle que définie dans le paragraphe « Rang de créance »**)

- **Qualité de crédit de l'émetteur:**

Les obligations subordonnées constituent des engagements directs, généraux, inconditionnels et non assortis de sûreté de l'émetteur. Le principal des obligations subordonnées constitue une dette subordonnée de l'émetteur. Les intérêts sur les obligations subordonnées constituent une dette chirographaire de l'émetteur.

En achetant les obligations subordonnées, l'investisseur potentiel se repose sur la qualité de crédit de l'émetteur et de nulle autre personne.

- **Le marché secondaire :**

Les obligations subordonnées sont cotées sur le marché obligataire de la cote de la bourse mais il se peut qu'il ne soit pas suffisamment liquide. En conséquence, les investisseurs pourraient ne pas être en mesure de vendre leurs obligations subordonnées facilement ou à des prix qui leur procureraient un rendement comparable à des investissements similaires pour lesquels un marché secondaire s'est développé. Les investisseurs potentiels devraient avoir une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations subordonnées, de même qu'ils devraient avoir accès aux instruments d'analyse appropriés ou avoir suffisamment d'acquis pour pouvoir évaluer ces avantages et ces risques au regard de leur situation financière.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire :

Selon les règles prudentielles régissant les établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM

- Suite -

risquerait de faire supporter à la banque un risque de taux du fait que certains emplois seraient octroyés à taux fixe, et à l'inverse, la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué de la note d'opération visée par le CMF en date du 27/02/2020 sous le numéro 20-1036, du document de référence « STB 2019 » enregistré par le CMF en date du 18/10/2019 sous le n°19-008 et des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au premier trimestre 2020 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20 avril 2020, ainsi que des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2019, pour tout placement sollicité après le 30 avril 2020.

La présente note d'opération et le document de référence susvisés sont mis à la disposition du public sans frais auprès de la STB Rue Hédi Nouria-1001-TUNIS ; de la STB FINANCE - intermédiaire en bourse- 34, Rue Hédi Karray, Tunis 1004, tous les intermédiaires en Bourse et sur le site Internet du CMF : www.cmf.tn et le site Internet de la STB : www.stb.com.tn.

Les indicateurs d'activité relatifs au premier trimestre 2020 et les états financiers relatifs à l'exercice 2019 seront publiés au bulletin officiel du CMF et sur son site internet respectivement au plus tard le 20 avril 2020 et le 30 avril 2020.

AVIS DES SOCIETES**EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE****VISA du Conseil du Marché Financier :**

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au premier trimestre 2020 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20 avril 2020. Il doit être également accompagné des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2019 pour tout placement sollicité après le 30 avril 2020.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Emprunt Obligataire «TLF 2020-1»

Décisions à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de TUNISIE LEASING ET FACTORING réunie le **27/04/2018** a autorisé l'émission d'un ou de plusieurs emprunts obligataires d'un montant total ne dépassant pas 100 millions de dinars dans un délai de deux ans et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Le Conseil d'Administration réuni le **29/03/2019** a décidé d'émettre l'emprunt obligataire «**TLF 2019-2**» d'un montant de 15 millions de dinars, susceptible d'être porté à 30 millions de dinars. Les caractéristiques et les conditions de cette émission ont été fixées tout en prévoyant une durée entre 5 et 10 ans et des taux d'intérêts qui varient entre TMM+2,00% brut l'an au minimum et TMM+3,00% brut l'an au maximum pour le taux variable et entre 9,00% brut l'an au minimum et 13,00% brut l'an au maximum pour le taux fixe.

Le Conseil d'Administration a également chargé la Direction Générale de fixer les taux et la durée à la veille de l'émission pour tenir compte de la situation du marché.

A cet effet, la Direction Générale a fixé les durées de l'emprunt et les taux d'intérêt comme suit : 11,60% brut l'an et/ou TMM+2,75% sur 5 ans.

Par ailleurs, et dans la mesure où l'émission de l'emprunt «**TLF 2019-2**» a été reportée en 2020, la dénomination de l'emprunt obligataire est désormais «**TLF 2020-1**».

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION**Montant**

L'emprunt obligataire «**TLF 2020-1**» est d'un montant de 15 Millions de dinars, susceptible d'être porté à 30 Millions de dinars, divisé en 150 000 obligations, susceptibles d'être portés à 300 000 obligations de nominal 100 dinars.

Le montant définitif de l'emprunt «**TLF 2020-1**» fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Période de souscription et de versement

Les souscriptions au présent emprunt obligataire seront ouvertes le **16/03/2020** et clôturées sans préavis au plus tard le **28/05/2020**. Elles peuvent être clôturées, sans préavis, dès que le montant maximum de l'émission (30 000 000 DT) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 300 000 obligations.

- Suite -

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 15 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **28/05/2020**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 15 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **28/05/2020**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **11/06/2020** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public

Les souscriptions au présent emprunt obligataire et les versements seront reçus à partir du **16/03/2020** aux guichets de TUNISIE VALEURS (Agence de Tunis Centre Urbain Nord, Agence de Tunis Belvédère, La Marsa, Les Berges du Lac II, Nabeul, Kélibia, Sousse, Monastir, Sfax et Djerba) et des autres intermédiaires en Bourse.

But de l'émission

TUNISIE LEASING ET FACTORING, de par son statut d'établissement financier, est appelée à mobiliser d'une manière récurrente les ressources nécessaires au financement de ses concours à l'Économie.

À ce titre, cette émission obligataire permettra à la société de financer son activité et de restructurer sa dette en lui octroyant une ressource mieux adaptée à la nature de ses interventions en termes de maturité.

TUNISIE LEASING ET FACTORING a prévu pour l'année 2020 des mises en force qui s'élèvent à 440 millions de dinars. Ces mises en force seront financées à hauteur de 60 millions de dinars par des emprunts obligataires (dont 15 millions susceptibles d'être portés à 30 millions de dinars, objet de la présente émission), 159 millions de dinars par des crédits bancaires et des crédits extérieurs.

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS

- **Dénomination de l'emprunt** : « TLF 2020-1 »
- **Nature des titres** : Titres de créance.
- **Forme des obligations** : Les obligations seront nominatives.
- **Catégorie des titres** : Ordinaire.
- **La législation sous laquelle les titres sont créés** : Code des sociétés commerciales, livre 4, titre1, sous-titre 5, chapitre 3 : des obligations.
- **Modalité et délais de délivrance des titres** : Le souscripteur au présent emprunt obligataire recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre des obligations détenues, délivrée par TUNISIE LEASING ET FACTORING.

Prix de souscription et d'émission :

Les obligations souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit **100 dinars** par obligation, payables intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt obligataire portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **28/05/2020**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts, pour toutes les obligations émises servant de base pour les besoins de la cotation en Bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le **28/05/2020** et ce, même en cas de prorogation de cette date.

Date de règlement :

Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

- Suite -

Taux d'intérêt :

Les obligations «**TLF 2020-1**» seront offertes à des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur fixés comme suit :

- Taux variable sur 5 ans : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) +2,75% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 275 points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois de mai de l'année N-1 au mois d'avril de l'année N.

- Taux fixe sur 5 ans : Taux annuel brut de 11,60% calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Amortissement et remboursement :

Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la première année.

L'emprunt sera amorti en totalité le **28/05/2025**

Prix de remboursement :

Le prix de remboursement est de **100 dinars** par obligation.

Paiement :

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **28 mai** de chaque année.

Le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le **28/05/2021**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers TUNISIE CLEARING.

Taux de rendement actuariel et marge actuarielle :

• **Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :**

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Ce taux est de **11,60%** l'an.

• **Marge actuarielle (souscription à taux variable) :**

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois de Janvier 2020 à titre indicatif, qui est égale à 7,784% et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 10,534%. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de **2,75%** et ce pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :

Durée totale:

Les obligations de l'emprunt obligataire «**TLF 2020-1**» sont émises sur une durée de **5 ans** ;

Durée de vie moyenne :

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Cette durée est de **3 ans**.

- Suite -

Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe) :

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations de taux d'intérêts.

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de **2,615 années**.

Garantie :

Le présent emprunt obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

Notation de l'emprunt:

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué la note **BBB (tun)** à l'emprunt objet de la présente note d'opération en date du **18/02/2020**.

Notation de la société :

En date du **8 Octobre 2019**, Fitch Ratings a confirmé la note nationale à long terme attribuée à Tunisie Leasing et Factoring de **BBB (tun)** avec perspective stable et sa note à court terme de **F3 (tun)**.

Mode de placement :

L'emprunt obligataire objet de la présente note d'opération est émis par Appel Public à l'Épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée aux guichets de TUNISIE VALEURS (Agence Tunis Centre Urbain Nord, Agence Tunis Belvédère, La Marsa, Les Berges du Lac II, Nabeul, Kélibia, Sousse, Monastir, Sfax et Djerba) et des autres intermédiaires en Bourse.

Organisation de la représentation des porteurs des obligations

Les obligataires peuvent se réunir en Assemblée Spéciale, laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès-verbal de l'Assemblée Générale des actionnaires.

L'Assemblée Générale Spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'Assemblée Générale Spéciale des obligataires et à son représentant.

Le représentant de l'Assemblée Générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres

Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt sont soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n°96-113 du 30 Décembre 1996, portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%.

Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

L'article 13 de la loi n° 2016-78 du 17 décembre 2016 portant loi de finances pour l'année 2017 a relevé le montant des intérêts au titre des comptes spéciaux d'épargne et au titre des emprunts obligataires déductible de l'assiette de l'impôt sur le revenu, de mille cinq cent dinars (1500 dinars) à cinq mille dinars (5 000 dinars) sans que ce montant n'excède trois mille dinars (3 000 dinars) pour les intérêts des dépôts dans les comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques et auprès de la Caisse d'Épargne Nationale de Tunisie, au lieu de mille dinars(1000 dinars).

- Suite -

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations:

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues (autres que celles délivrées lors de la souscription à cet emprunt) ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt «**TLF 2020-1**» seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par TUNISIE CLEARING. L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie et le taux d'intérêt choisis, ainsi que la quantité y afférente.

Marché des titres

Il existe des titres de même catégorie qui sont cotés sur le marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Par ailleurs, il n'existe pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur des marchés de titres étrangers.

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, TUNISIE LEASING ET FACTORING s'engage à charger l'intermédiaire en Bourse « TUNISIE VALEURS » de demander l'admission des obligations souscrites de l'emprunt «**TLF 2020-1**» au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing :

TUNISIE LEASING ET FACTORING s'engage, dès la clôture de l'emprunt «**TLF 2020-1**», à entreprendre les démarches nécessaires auprès de TUNISIE CLEARING en vue de la prise en charge des titres souscrits.

Tribunaux compétents en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire :

Selon les règles prudentielles régissant les établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à l'entreprise un risque de taux du fait que les emplois sont octroyés à taux fixe et à l'inverse, la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à l'entreprise un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération « TLF 2020-1 » visée par le CMF en date du 26 février 2020 sous le n°20/1035 et du document de référence « TUNISIE LEASING ET FACTORING 2019 » enregistré auprès du CMF en date du 03/12/2019 sous le n°19-009, des indicateurs d'activité de Tunisie Leasing et Factoring relatifs au premier trimestre de l'exercice 2020 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20 avril 2020 ainsi que de ses états financiers relatifs à l'exercice 2019 pour tout placement sollicité après le 30 avril 2020.

La note d'opération et le document de référence susvisés sont mis à la disposition du public sans frais auprès de TUNISIE LEASING ET FACTORING - Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray, 1082 Tunisie Mahrajène, TUNISIE VALEURS, Immeuble Integra – Centre Urbain Nord, 1082 Tunisie Mahrajène, tous les intermédiaires en Bourse et sur le site internet du CMF : www.cmf.tn

Les indicateurs d'activité relatifs au premier trimestre 2020 et les états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2019 seront publiés sur le bulletin officiel du CMF et sur son site internet respectivement au plus tard le 20 avril 2020 et le 30 avril 2020.

AVIS DES SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au premier trimestre de l'exercice 2020 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 avril 2020. Il doit être également accompagné des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2019, pour tout placement sollicité après le 30 avril 2020. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Emprunt Obligataire «ABC TUNISIE 2020-1»

Décisions à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de ABC TUNISIE réunie le **30/04/2019** a autorisé l'émission d'un ou de plusieurs emprunts obligataires d'un montant total ne dépassant pas 40 millions de dinars à émettre dans un délai maximal de deux ans et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

La même Assemblée Générale Ordinaire a autorisé le Conseil d'Administration à déléguer à la Direction Générale de la banque le pouvoir de fixer à la veille de l'émission les modalités et conditions des emprunts en question.

Le Conseil d'Administration réuni le **10/12/2019** a décidé d'émettre un emprunt obligataire d'un montant de 20 millions de dinars, susceptible d'être porté à 25 millions de dinars. Les caractéristiques et les conditions de cette émission ont été fixées tout en prévoyant une durée entre 5 et 10 ans et des taux d'intérêt qui varient entre :

- TMM+2,50% brut l'an au minimum et TMM+3,50% brut l'an au maximum pour le taux variable ;
- 10,00% brut l'an au minimum et 12,00% brut l'an au maximum pour le taux fixe.

Le Conseil d'Administration a également chargé la Direction Générale de fixer les conditions de l'emprunt à la veille de l'émission pour tenir compte de la situation du marché.

A cet effet, la Direction Générale a fixé le montant de l'émission à 20 millions de dinars susceptible d'être porté à 25 millions de dinars et les durées de l'emprunt ainsi que les taux d'intérêt comme suit :

- Catégorie A : 11,00% brut l'an et/ou TMM+2,75% sur 5 ans ;
- Catégorie B : 11,50% brut l'an et/ou TMM+3,25% sur 7 ans dont 2 années de grâce.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION

Montant :

L'emprunt obligataire « ABC TUNISIE 2020-1 » est d'un montant de 20 Millions de dinars susceptible d'être porté à 25 Millions de dinars, divisé en 200 000 obligations susceptibles d'être portées à 250 000 obligations de nominal 100 dinars.

Le montant définitif de l'emprunt « ABC TUNISIE 2020-1 » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

- Suite -

Période de souscription et de versement

Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **15/04/2020** et clôturées, sans préavis, au plus tard le **22/06/2020**. Elles peuvent être clôturées, sans préavis, dès que le montant maximum de l'émission (25 000 000 DT) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 250 000 obligations.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 20 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **22/06/2020**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 20 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **22/06/2020**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **06/07/2020** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public

Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du **15/04/2020** aux guichets de TUNISIE VALEURS intermédiaire en Bourse (Agence de Tunis Centre Urbain Nord, Agence de Tunis Belvédère, La Marsa, Les Berges du Lac II, Nabeul, Kélibia, Sousse, Monastir, Sfax et Djerba) et des autres intermédiaires en Bourse.

But de l'émission

ABC TUNISIE, de par son statut d'établissement financier, est appelée à mobiliser d'une manière récurrente les ressources nécessaires au financement de ses concours à l'Économie.

Par cette émission obligataire, la banque vise à collecter des ressources additionnelles pour supporter sa stratégie de développement future. Aussi, la banque cherche à s'adresser au marché financier et solliciter l'épargne publique, afin de devenir un émetteur récurrent et diversifier ses sources de financement futures.

C'est ainsi que la banque envisage durant la période 2019-2023 le recours au marché financier avec une émission obligataire annuelle de l'ordre de 20 MDT. Par ailleurs, la banque a obtenu l'accord d'ABC International Bank (Filiale du groupe Bank ABC) pour un crédit de 50 MEUR remboursable sur 5 ans.

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS

- **Dénomination de l'emprunt** : « ABC TUNISIE 2020-1 »
- **La législation sous laquelle les titres sont créés** : Code des sociétés commerciales, livre 4, titre 1, sous-titre 5, chapitre 3 : des obligations.
- **Nature des titres** : Titres de créances.
- **Forme des titres** : Les obligations subordonnées du présent emprunt seront nominatives.
- **Catégorie des titres** : Ordinaire.
- **Modalités et délais de délivrance des titres** : Le souscripteur à cet emprunt recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre des obligations souscrites, délivrée par TUNISIE VALEURS intermédiaire en Bourse. L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie et le taux d'intérêt choisi, ainsi que la quantité y afférente.

Prix de souscription et d'émission:

Les obligations souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.

- Suite -

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt obligataire portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **22/06/2020**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts, pour toutes les obligations émises servant de base pour les besoins de la cotation en Bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le **22/06/2020** et ce, même en cas de prorogation de cette date.

Date de règlement :

Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêt :

Les obligations du présent emprunt seront offertes à des durées et des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

- **Pour la catégorie A d'une durée de 5 ans :**

- Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) +2,75% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

- Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 275 points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois de juin de l'année N-1 au mois de mai de l'année N.

- Taux fixe : Taux annuel brut de 11,00% calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

- **Pour la catégorie B d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce:**

- Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 3,25% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

- Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 325 points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois de juin de l'année N-1 au mois de mai de l'année N.

- Taux fixe : Taux annuel brut de 11,50% calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira, lors de la souscription, la catégorie et le type de taux à adopter.

Intérêts :

Les intérêts sont payés à terme échu le **22 juin** de chaque année. La dernière échéance est prévue pour le **22/06/2025** pour la catégorie A et pour le **22/06/2027** pour la catégorie B.

Amortissement-remboursement :

Toutes les obligations émises sous les catégories A et B sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la première année pour la catégorie A et à la troisième année pour la catégorie B.

L'emprunt sera amorti en totalité le **22/06/2025** pour la catégorie A et le **22/06/2027** pour la catégorie B.

- Suite -

Prix de remboursement :

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Paiement :

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **22 juin** de chaque année.

Pour la catégorie A, le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le **22/06/2021**.

Pour la catégorie B, le premier paiement en intérêts aura lieu le **22/06/2021** et le premier remboursement en capital aura lieu le **22/06/2023**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers TUNISIE CLEARING.

Taux de rendement actuariel et marge actuarielle :

• **Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :**

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Ce taux est de 11,00% l'an pour la catégorie A et de 11,50% l'an pour la catégorie B.

• **Marge actuarielle (souscription à taux variable) :**

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois de février 2020 à titre indicatif, qui est égale à 7,831% et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 10,581% pour la catégorie A et de 11,081% pour la catégorie B. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 2,75% pour la catégorie A et de 3,25% pour la catégorie B et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :

• **Durée totale:**

Les obligations de l'emprunt obligataire «ABC TUNISIE 2020-1» sont émises pour une durée de :

- 5 ans pour la catégorie A;
- 7 ans dont 2 années de grâce pour la catégorie B.

• **Durée de vie moyenne:**

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Cette durée est de :

- 3 ans pour la catégorie A
- 5 ans pour la catégorie B.

• **Duration de l'emprunt :**

La duration pour les présentes obligations est de :

- 2,632 années pour la catégorie A
- 4,003 années pour la catégorie B.

Garantie :

Le présent emprunt subordonné ne fait aucune mention de garantie.

- Suite -

Notation de la banque:

Dans sa lettre de notation du 06/01/2020, Fitch Ratings a confirmé :

- la note nationale à long terme attribuée à ABC Tunisie à AA+ (tun) avec perspective stable et;
- sa note à court terme à F1+ (tun).

Notation de l'emprunt :

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué la note AA+ (tun) à l'emprunt «ABC TUNISIE 2020-1» en date du 21/02/2020.

Mode de placement :

L'emprunt obligataire «ABC TUNISIE 2020-1» est émis par Appel Public à l'Épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée et seront reçues aux guichets de TUNISIE VALEURS intermédiaire en Bourse (Agence Tunis Centre Urbain Nord, Agence Tunis Belvédère, La Marsa, Les Berges du Lac II, Nabeul, Kélibia, Sousse, Monastir, Sfax et Djerba) et des autres intermédiaires en Bourse.

Organisation de la représentation des porteurs des obligations subordonnées

Les obligataires peuvent se réunir en Assemblée Spéciale, laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès-verbal de l'Assemblée Générale des actionnaires.

L'Assemblée Générale Spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'Assemblée Générale Spéciale des obligataires et à son représentant.

Le représentant de l'Assemblée Générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres : Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations subordonnées :

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues (autres que celles délivrées par Tunisie Valeurs lors de la souscription à cet emprunt) ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt « ABC TUNISIE 2020-1 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par TUNISIE CLEARING.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie et le taux d'intérêt choisis par ce dernier ainsi que la quantité d'obligations y afférente.

Marché des titres

Il existe un emprunt obligataire émis par ABC TUNISIE coté sur le marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, ABC TUNISIE s'engage à charger l'intermédiaire en Bourse « TUNISIE VALEURS » de demander l'admission des obligations souscrites de l'emprunt «ABC TUNISIE 2020-1 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing :

ABC TUNISIE s'engage, dès la clôture de l'emprunt « ABC TUNISIE 2020-1 », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de TUNISIE CLEARING en vue de la prise en charge des titres souscrits.

Tribunal compétent en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

- Suite -

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire :

Selon les règles prudentielles régissant les établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à taux fixe, et à l'inverse la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué de la note d'opération visée par le CMF en date du **26/03/2020** sous le numéro **20-1039**, du document de référence « Bank ABC TUNISIE 2020 » enregistré par le CMF en date du 10/03/2020 sous le n°20-001, des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au premier trimestre 2020 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20 avril 2020, ainsi que des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2019, pour tout placement sollicité après le 30 avril 2020.

La présente note d'opération et le document de référence susvisés sont mis à la disposition du public, sans frais, auprès de ABC TUNISIE, ABC Building Rue du Lac d'Annecy, Les Berges du Lac, 1053 Tunis, TUNISIE VALEURS, intermédiaire en Bourse, Immeuble Integra - Centre Urbain Nord, 1082 TunisMahrajène et sur le site internet du CMF : www.cmf.tn.

Les indicateurs d'activité relatifs au premier trimestre 2020 et les états financiers relatifs à l'exercice 2019 seront publiés au bulletin officiel du CMF et sur son site internet respectivement au plus tard le 20 avril 2020 et le 30 avril 2020.

AVIS DES SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : **Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée.**

Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au premier trimestre 2020, prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 avril 2020. Il doit être, également, accompagné des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2019, pour tout placement sollicité après le 30 avril 2020.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

**EMPRUNT OBLIGATAIRE
« CIL 2020/1 »**

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la CIL tenue le **30 avril 2019** a autorisé l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires pour un montant total de Cent Cinquante Millions de Dinars (150.000.000 DT) et ce, avant la date de la tenue de l'AGO statuant sur l'exercice 2019, et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration réuni en date du **17 mars 2020** a décidé d'émettre un emprunt obligataire d'un montant de dix (10) Millions de dinars susceptible d'être porté à quinze (15) Millions de Dinars et a fixé les conditions d'émission du présent emprunt obligataire « CIL 2020/1 » comme suit :

- ✓ Montant : 10 Millions de Dinars susceptible d'être porté à 15 Millions de Dinars ;
- ✓ Durée : 5 ans ;
- ✓ Taux fixe : 10,5% brut l'an ;
- ✓ Remboursement : semestriel constant, avec option de remboursement anticipé effectué à l'initiative du souscripteur.

But de l'émission : La Compagnie Internationale de Leasing « CIL » a prévu, pour l'année 2020, des mises en force qui s'élèvent à 320 millions de dinars. Ces nouvelles mises en force seront financées à hauteur de 30 millions de dinars par emprunts obligataires, le reste par d'autres emprunts à moyen terme et par l'encaissement des crédits de leasing accordés durant les années passées.

Dénomination de l'emprunt : « CIL 2020/1 ».

Montant : 10.000.000 DT susceptible d'être porté à 15.000.000 DT.

Le montant définitif de l'emprunt « CIL 2020/1 » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

Prix d'émission : 100 dinars par obligation payables intégralement à la souscription.

- Suite -

Prix de remboursement : Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Formes des titres : Toutes les obligations du présent emprunt seront nominatives.

Taux d'intérêt : Les obligations du présent emprunt seront offertes à un taux d'intérêt fixe : Taux annuel brut de **10,5%** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Taux de rendement actuariel : C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Ce taux est de **10,50%** l'an.

Durée totale : Les obligations de l'emprunt obligataire « CIL 2020/1 » seront émises sur une durée de **5 ans**.

Durée de vie moyenne : Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital, puis divisée par le nominal.

C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Cette durée est de **2,75 ans**.

Duration : La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre.

La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêts.

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de **2,377 années**.

Période de souscription et de versement : Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **10 avril 2020** et clôturées au plus tard le **5 juin 2020**.

Elles peuvent être clôturées, sans préavis, dès que le montant maximal de l'émission (15.000.000 DT) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 150.000 obligations.

En cas de placement d'un montant inférieur à 10.000.000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **5 juin 2020**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **8 juillet 2020**, avec maintien des dates uniques de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié aux Bulletins Officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

Date de jouissance en intérêts : Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt obligataire portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **5 juin 2020**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises, qui servira de base à la négociation en Bourse, est fixée au **5 juin 2020**, soit la date limite de clôture des souscriptions et ce, même en cas de prorogation de cette date.

- Suite -

Amortissement et remboursement : Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant semestriel constant de 10 dinars par obligation, soit le un dixième de la valeur nominale de chaque obligation. Cet amortissement commencera dès le premier semestre suivant la date limite de clôture des souscriptions.

L'emprunt sera amorti en totalité le **5 juin 2025**.

Paiement : Le paiement semestriel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués, le **5 juin** et le **5 décembre** de chaque année à partir du **5 décembre 2020**.

Le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le **5 décembre 2020**.

Un remboursement anticipé est autorisé au souscripteur à partir du premier semestre avec obligation d'informer la Compagnie Internationale de Leasing avant la date d'échéance de 60 jours et ce, par le dépôt d'une lettre de demande de remboursement anticipé à son bureau d'ordre.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing.

Clause de remboursement anticipé : Les obligations émises dans le cadre du présent emprunt peuvent faire l'objet d'un remboursement anticipé portant sur toutes les obligations en circulation. Le remboursement se fera au gré du souscripteur à la valeur nominale restant due à l'une des dates de l'échéancier semestriel augmentée des intérêts courus avec l'obligation d'informer la Compagnie Internationale de Leasing 60 jours avant la date d'échéance par le dépôt d'une lettre de demande de remboursement anticipé à son bureau d'ordre.

Organisme financier chargé de recueillir les souscriptions du public : Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du **10 avril 2020** aux guichets de la Compagnie Générale d'Investissement « CGI », intermédiaire en Bourse, 10 Rue Pierre de Coubertin, 1001 Tunis.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires : L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt « CIL 2020/1 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par la Compagnie Générale d'Investissement « CGI », Intermédiaire en Bourse.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner la quantité d'obligations souscrite par ce dernier.

Garantie : Le présent emprunt obligataire n'est assorti d'aucune garantie particulière.

Notation : L'agence de notation Fitch Ratings a attribué, sur l'échelle nationale, la note '**BBB- (tun)**' à la présente émission de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL » en date du **19 mars 2020**.

Cotation en Bourse : La Compagnie Internationale de Leasing « CIL », s'engage à charger l'intermédiaire en Bourse, la Compagnie Générale d'Investissement « CGI » de demander, dès la clôture des souscriptions, l'admission de l'emprunt « CIL 2020/1 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing : La Compagnie Internationale de Leasing « CIL » s'engage, dès la clôture de l'emprunt « CIL 2020/1 », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de Tunisie Clearing, en vue de la prise en charge des titres souscrits.

Fiscalité des titres : Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

Tribunal compétent en cas de litige : Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

- Suite -

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF sous le **N° 20/1040** en date du **26 mars 2020**, du document de référence « CIL 2019 » enregistré par le CMF en date du **16 octobre 2019** sous le **N° 19/007**, des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au premier trimestre de l'exercice 2020, prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 avril 2020 et des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2019, pour tout placement sollicité après le 30 avril 2020.

La note d'opération et le document de référence susvisés sont mis à la disposition du public, sans frais, auprès de la CIL au 16, Avenue Jean Jaurès – 1001 – Tunis, de la CGI, intermédiaire en Bourse au 10 Rue Pierre de Coubertin – 1001 –Tunis et sur le site internet du CMF : www.cmf.tn.

Les indicateurs d'activité relatifs au premier trimestre 2020 et les états financiers relatifs à l'exercice 2019 seront publiés au bulletin officiel du CMF et sur son site internet, respectivement au plus tard le 20 avril 2020 et le 30 avril 2020.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS

Automobiles Réseau Tunisien et Services ARTES
Siège social : 39, Avenue Kheireddine Pacha BP 33 - 1002 Tunis

La Société ARTES, publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1er trimestre 2020.

Désignation	1 ^{er} Trimestre 2020	1 ^{er} Trimestre 2019	Au 31/12/2019
Total des revenus	32 736 290	44 309 167	198 921 058
Coût d'achat des marchandises vendues	24 195 963	37 112 121	162 261 873
Charges financières	12 528	25 056	208 402
Produits financiers	1 353 768	1 084 432	6 618 965
Trésorerie nette	58 998 970	53 317 517	56 215 439
Délai moyen règlement fournisseurs	145	120	145
Masse salariale	1 331 456	1 402 348	6 043 924
Effectif moyen	187	206	190
Nombre des points de vente (agents et ateliers)	28	28	28
Surface totale des points de vente en M ² (compte non tenu des dépôts de stocks)	30 695	30 695	30 695

Faits saillants

- Le chiffre d'affaires du premier trimestre 2020 s'est élevé à 32,736 Millions de dinars contre 44,309 Millions de dinars au 31/03/2019, soit une diminution de 11,573 Millions de dinars qui correspond à une baisse de 26,12 %. Le mois de Mars 2020 a enregistré une baisse de chiffre d'affaire de 45% par rapport à celui du mois de Mars 2019. Cette baisse est essentiellement due au confinement lié à la crise du Coronavirus, par ailleurs le second semestre connaîtra une baisse plus importante étant donné l'arrêt total de l'activité au moins pour le mois d'avril.
- En absence des statistiques des immatriculations de l'ATTT l'analyse porte sur le nombre des véhicules vendus par le groupe ARTES (Renault/Dacia/Nissan/Lada) qui est de 988 unités durant le premier trimestre 2020 contre 1 266 au 31/03/2019 et 1 398 au 31/03/2018, soit une diminution de 278 véhicules ce qui correspond à une baisse de 21,96% et une baisse de 50% durant le mois de Mars.
- Dans un environnement et un marché qui s'annoncent difficiles, ARTES a engagé une action pour la maîtrise de ses frais de fonctionnement et une optimisation de ses ressources.
- Dans un élan de solidarité pour la lutte contre le coronavirus ARTES a contribué à l'effort national par un don de Un Million de dinars en plus de sa contribution dans le cadre de la chambre syndicale des concessionnaires automobiles à hauteur de Trente Cinq Mille dinars.

* Tous les indicateurs objet de la présente communication sont extraits des livres comptables de la société et arrêtés provisoirement à la date de cette publication.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS

HEXABYTE

Siège social : Avenue Habib Bourguiba immeuble CTAMA – 9000 Beja – Tunisie

La société HEXABYTE publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2020.

(En Dinars Tunisiens)

Désignation	1 ^{er} Trimestre			Exercice 2019**
	2020	2019	VAR 20/19	31/12/2019
Produits d'exploitation (1)	2 511 521	2 460 537	2,1%	10 991 357
Revenus ADSL résidentiel	2 130 818	1 876 365	13,6%	8 353 582
Revenus XDSL Entreprises & Noms de domaine	319 591	305 767	4,5%	1 897 751
Ventes Tablettes & Solutions surveillance IP	60 087	276 061	-78,2%	660 821
Revenus divers	1 025	2 343	-56,3%	79 203
Produits des placements	365 657	104 213	250,9%	1 457 211
Charges financières (dont loyers de leasing)	904	863	4,8%	15 065
Charges d'exploitation hors amortissements et provisions (2)	1 589 371	1 363 833	16,5%	9 107 846
Dont charges du personnel	325 402	336 058	-3,2%	1 554 290
Dont autres charges d'exploitation	131 008	156 699	-16,4%	626 596
EBITDA(3)= (1)-(2)	922 150	1 096 704	-15,9%	1 883 511
Marge d'EBITDA (3)/(1)	37%	45%	-8,3%	17%

(*) Ces chiffres sont extraits des situations comptables provisoires arrêtées à cette date.

(**) Les chiffres de 2019 sont extraits de la situation comptable après audit du CAC

1. Produits d'exploitation

Sur les trois premiers mois de l'année 2020, le chiffre d'affaires s'est établi à 2,511 millions de dinars, contre 2,460 millions de dinars au 31 mars 2019, soit une légère évolution globale de 2,1%.

En effet, les ventes du mois de mars ont connu une baisse et ce suite à la décision présidentielle d'instaurer le couvre-feu dans l'ensemble du territoire tunisien à compter du mercredi 18 mars 2020.

Cette évolution est réalisée en raison notamment :

- D'une progression de 13,6% des revenus ADSL résidentiel, qui sont passés de 1,876 MDT au 31/03/2019 à 2,130 MDT au 31/03/2020.
- D'une augmentation de 4,5% des revenus XDSL Entreprises, qui se sont établis à 0,319 MDT au 31/03/2020 contre 0,276 MDT au 31/03/2019.

2. Charges d'exploitation

- Les charges d'exploitation ont connu une hausse de 16,5%, durant le 1er trimestre 2020, passant ainsi de 1,363MDT au 31/03/2019 à 1,589 MDT au 31/03/2020.
- Le niveau global d'endettement au 31 mars 2020 s'est maintenu nul.

3. EBITDA

- L'EBITDA de la société Hexabyte au 31/03/2020 s'élève à 0,922 MTD contre 1,096 MTD au titre de l'année 2019, soit une régression de 15%.
- Le taux de la marge d'EBITDA de la société au 31 mars 2020, s'est déprécié de 800 points de base par rapport à celui enregistré en 2019 en passant de 45% à 37%.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING - CIL-**

Siège social : 16, Avenue Jean Jaurès -1001Tunis-

La Compagnie Internationale de Leasing - CIL- publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2020.

(exprimé en 1000 DT)

INDICATEURS	1er trimestre 2020	1er trimestre 2019(*)	EXERCICE 2019(*)	variation en %
APPROBATIONS				
MONTANT DES MISES EN FORCE	53 866	59 650	263 852	-9,70%
AGRICULTURES ET PÊCHE	8 442	10 980	43 372	-23,11%
BTP	2 382	4 228	17 054	-43,66%
INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES	6 087	5 247	27 843	16,01%
TOURISME	3 631	5 609	23 770	-35,26%
LOCATION DES VOITURES	7 920	8 897	47 465	-10,98%
TRANSPORT	6 271	3 992	19 916	57,09%
COMMERCE	12 836	10 719	49 965	19,75%
SERVICES DIVERS	6 297	9 978	34 467	-36,89%
MONTANT DES APPROBATIONS	73 220	69 627	294 169	5,16%
AGRICULTURES ET PÊCHE	9 303	11 582	47 527	-19,68%
BTP	3 844	5 645	19 038	-31,90%
INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES	7 563	6 617	31 778	14,30%
TOURISME	9 142	8 535	27 573	7,11%
LOCATION DES VOITURES	8 999	9 724	54 334	-7,46%
TRANSPORT	4 965	3 271	23 608	51,79%
COMMERCE	15 723	12 651	55 803	24,28%
SERVICES DIVERS	13 681	11 602	34 508	17,92%
TOTAL DES ENGAGEMENTS	541 709	545 868	547 417	-0,76%
TOTAL DES ENGAGEMENTS CLASSÉS	64 386	46 055	36 473	39,80%
REVENUS BRUTS DE LEASING	69 716	71 384	304 916	-2,34%
REVENUS NETS DE LEASING	14 859	15 231	65 049	-2,44%
PRODUITS NETS DE LEASING	5 445	6 398	28 709	-14,90%
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	2 276	2 205	8 842	3,22%
STRUCTURE DES RESSOURCES	423 160	429 024	442 818	-1,37%
EMPRUNTS OBLIGATAIRES	71 896	115 721	89 881	-37,87%
EMPRUNTS ÉTRANGERS	148 976	89 661	154 528	66,15%
AUTRES EMPRUNTS	202 288	223 642	198 410	-9,55%
TRÉSORERIE NETTE	18 180	11 845	10 886	53,48%
CAPITAUX PROPRES (**)	90 578	82 574	77 363	9,69%

(*) Données auditées

- Suite -

Mises en force : contrats dont la facturation a démarré

Approbations : contrats de leasing approuvés

Total des engagements : Encours financiers des contrats de leasing + impayés + Engagements hors bilan

Revenus nets de leasing : Intérêts et produits assimilés +Autres produits d'exploitation

Produits nets de leasing : Revenus nets de leasing + Produits de placement - Intérêts et charges assimilées

Charges d'exploitation : Charges de personnel+Dotations aux amortissements+Autres charges d'exploitation

(**) Les capitaux propres sans tenir compte du résultat de la période

L'activité de la CIL a été marquée au cours du premier trimestre 2020 par :

- Une baisse des MEF 9,70%
- Une baisse des produits nets de leasing de 14,90% (l'effet de l'augmentation des actifs classés en matière des produits réservés.)

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**WIFAK INTERNATIONAL BANK**

Siège Social : Avenue Habib Bourguiba, Médénine 4100

WIFAK INTERNATIONAL BANK publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2020.

(En Milliers de Dinars)

	Du 01/01/2020 au 31/03/2020	Du 01/01/19 au 31/03/19	mars-20	mars-19	Décembre - 2019*	Variation par rapport au 31 mars 2019	%
1- Produits d'exploitation bancaires	13 777	11 976	13 777	11 976	49 147	1 801	15%
Marges et revenus assimilés	10 321	9 134	10 321	9 134	39 309	1 187	13%
Commissions (en produits)	2 309	1 457	2 309	1 457	7 449	852	58%
Revenus du portefeuille commercial & opérations financières	947	1 125	947	1 125	1 586	-178	-16%
Revenus du portefeuille d'investissement	200	260	200	260	803	-60	-23%
2- Charges d'exploitation bancaires	6 937	6 063	6 937	6 063	26 777	874	14%
Charges encourues et Charges assimilées	6 591	5 786	6 591	5 786	25 188	805	14%
Commissions encourues	346	277	346	277	1 589	69	25%
3-Produit Net Bancaire	6 840	5 913	6 840	5 913	22 370	927	16%
4- Charges opératoires :	7 352	7 707	7 352	7 707	32 208	-355	-5%
Frais de personnel	3 993	3 797	3 993	3 797	18 070	196	5%
Charges générales d'exploitation	1 941	2 104	1 941	2 104	7 300	-163	-8%
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	1 418	1 806	1 418	1 806	6 838	-388	-21%
6- Structure du Portefeuille			21 321	20 883	21 120	438	2%
Portefeuille- titres commercial			38	219	38	-181	-83%
Portefeuille- titres d'investissement			21 283	20 664	21 082	619	3%
7- Encours des financements à la clientèle			392 441	403 850	401 559	-11 409	-3%
8- Encours des dépôts Dont :			369 867	321 692	352 748	48 175	15%
Dépôt à vue			127 124	104 744	122 650	22 380	21%
Tawfir			99 121	60 596	80 239	38 525	64%
Comptes Istithmars			133 414	144 032	133 969	-10 618	-7%
9- Dettes de Financements et Ressources Spéciales			34 500	37 827	36 942	-3 327	-9%
10- Capitaux Propres**			158 995	182 212	181 001	-23 217	-13%

*Colonne certifiée et qui sera approuvée par l'AGO du 29 Avril 2020.

**Les capitaux propres n'incluent pas le résultat de la période 2020.

- Suite -

I. ASPECTS ET METHODES COMPTABLES RETENUES :

1. Bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels :

Les indicateurs d'activités trimestriels ont été établis conformément aux dispositions de la loi 96-112 du 30/12/1996 relative au système comptable des entreprises et aux principes comptables prévus par les normes sectorielles (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires.

2. Méthodes comptables appliquées :

1) Règles de prise en compte des produits et charges :

Les produits et charges sont pris en compte dans le résultat de façon à les rattacher à la période au cours de laquelle ils sont encourus.

2) Provisions sur créances de la clientèle.

La provision est déterminée conformément aux normes prudentielles de division et de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire 91-24 et des textes subséquents.

3) Portefeuille titres d'investissement :

Le portefeuille titres d'investissement est constitué des titres de participation et des fonds gérés.

II. LES FAITS SAILLANTS AU 31 MARS 2020 :

Wifak International Bank a clôturé le premier trimestre de 2020 avec les réalisations suivantes :

- Les marges et revenus assimilés ont augmenté de 13% par rapport au 31 mars 2019.
- Les produits des commissions ont progressé de 58% par rapport à la même période de 2019,
- Les charges d'exploitation bancaires ont augmenté de 14% par rapport au 31 mars 2019.
- Le Produit Net Bancaire a enregistré une hausse de 16% par rapport au 31 mars 2019,
- Les charges opératoires ont enregistré une diminution de 5% par rapport au 31 mars 2019 dû principalement à la diminution des dotations aux amortissements sur les immobilisations de 21% et des charges générales d'exploitation de 8%.
- Les encours des financements à la clientèle sont établis à 392,4 soit une baisse de 3% par rapport au 31 mars 2019.
- Les dépôts et avoirs de la clientèle ont atteint 369,9 millions de dinars soit une progression de 15% par rapport au 31 mars 2019 dû essentiellement à l'augmentation des Dépôts à vue de 21% et des Comptes Idikhar de 64%.

Le premier trimestre de l'exercice 2020 s'est caractérisé également par :

En application des circulaires BCT 2020 – 06, 07 et 08 relatives aux mesures exceptionnelles en faveur des entreprises professionnelles et des particuliers la banque a procédé au report des tombées des échéances des créances classés 0 et 1 pour les 7 mois de mars à septembre 2020,

L'application par la banque des autres mesures cités par la circulaires BCT 2020-05 dont on cite la gratuité de retrait par carte ainsi que la gratuité des nouvelles émissions des cartes bancaires classiques, Dans le cadre des mesures de prévention prises par la banque contre la propagation du virus Covid-19, la banque a procédé à :

L'allègement de son effectif pour limiter les risques de contagion, la généralisation du télétravail pour les processus clés,

En application de son plan de continuité d'activité validé (PCA), la banque a pu maintenir son rythme normal d'activité malgré un confinement total de son centre d'affaire pendant 14 jours grâce à son potentiel technologique,

La désinfection de ses locaux à savoir son siège social, son centre d'affaires ainsi que ses agences ,

L'information des clients sur l'aménagement des horaires de travail et l'accompagnement à distance,

L'information des clients sur les mesures exceptionnelles en leur faveur,

- La sensibilisation à la prévention contre la propagation du COVID-19 partage des vidéos de sensibilisation par le biais de nos plates formes réseaux sociaux et aussi via l'affichage dynamique au niveau des agences,
- La sensibilisation à l'utilisation des solutions digitales et les cartes de paiements WIFAK à travers les canaux suivants :
 - Le site web www.wifakbank.com,
 - Les plates formes de réseaux sociaux Wifak Bank et aussi à travers,
 - Les actions d'emailing adressés aux clients.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS

Placements de Tunisie - SICAF
Siège social : 2, Rue de Turquie -1001 Tunis

La société Placements de Tunisie -SICAF- publie ci-dessous ses indicateurs d'activité provisoires relatifs au 1^{er} trimestre 2020 :

(En dinars)

INDICATEURS	Premier Trimestre de l'exercice comptable 2020	Premier Trimestre de l'exercice comptable 2019	Cumul au 31 Mars 2020	Cumul au 31 Mars 2019	Exercice comptable 2019
Revenus	79.427	74 034	84 432	74 034	3 290 679
<i>Dividendes</i>	-	175 333	-	175 333	2 947 927
Dividendes reçus sur titres cotés	-	28 791	-	28 791	1 214 049
Dividendes reçus sur titres non cotés	-	146 542	-	146 542	1 733 878
<i>Plus values</i>	36 510	-101 299	36 510	-101 299	309 241
Plus values sur cession de titres cotés	-	-	-	-	308 580
Plus values sur cession de titres non cotés	36 510	-101 299	36 510	-101 299	661
<i>Autres</i>	42 917	-	47 922	-	33 511
Intérêts sur comptes à terme	-	-	-	-	-
Intérêts sur certificats de dépôt	42 917	-	42 917	-	29 976
Jetons de présence encaissés	-	-	-	-	-
Reprise sur provisions	-	-	5 005	-	3 535
Charges d'exploitation	173 160	367 336	173 160	367 336	531 265
Total des actifs	-	13 720 728	16 679 710	13 720 728	16 748 646
Immobilisations financières	-	-	-	-	9 262 574
Titres cotés	-	-	-	-	7 601 801
Autres participations	-	-	-	-	1 660 773
Placements à court terme	1 643 520	-2 183 764	1 643 520	-2 183 764	7 848 833
Titres cotés	143 520	440 332	143 520	440 332	3 034 200
Autres placements en titres de capital	256 043	-2 624 096	256 043	-2 624 096	2 814 633
Autres placements en titres de créance	1 500 000	-	1 500 000	-	2 000 000
Prises de participations et cessions de la période					
Prises de participations	143 520	440 332	143 520	440 332	440 337
Cessions en coût historique	-	-	-	-	464 674
Créances rattachées aux immob. Financières	28 791	28 791	28 791	28 791	-
Charges financières	-	3 930	23 383	214 887	249 327
Frais sur achat et vente de titres	-	3 930	-	3 930	10 832
Dotations aux provisions sur titres cotés	-	-	23 383	210 957	238 495
Liquidités et équivalents de liquidités	-	-	27 266	26 261	12 334

- Suite -

Faits saillants :

- Une plus value potentielle de 33.859 dinars a été constatée sur les actions SICAV rendement.
- Une dotation de provision sur les titres SFBT, MONOPRIX et CARTHAGE CEMENT pour 23.383 dinars.

Commentaires :

- L'évaluation du portefeuille des actions cotées a été faite en utilisant le cours boursier de clôture à la date du 31 Mars 2020.
- Tous les indicateurs qui ont fait l'objet de la présente publication sont extraits des livres comptables de la société.

2020 - AS - 0341

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS**SOCIETE IMMOBILIERE ET DE PARTICIPATIONS « SIMPAR »**

Siège social : 14, rue Masmouda 1082 Tunis

La société SIMPAR publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2020.

(Exprimés en Dinars)

LIBELLES	1T2020	1T2019	EXERCICE 2019
REVENUS	548 318	2 581 929	16 252 152
- VENTES	486 088	2 526 870	15 457 721
.Ventes de logements	486 088	2 255 870	13 931 193
.Ventes de magasins et bureaux	0	271 000	1 369 447
.Ventes de terrains lotis	0	0	157 081
- PRODUITS DE PARTICIPATIONS	51 000	42 500	625 058
- AUTRES	11 230	12 559	169 373
VALEUR AJOUTÉE BRUTE	475 029	2 217 587	5 855 989
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	284 528	2 055 383	3 927 644
STOCKS EN COURS	21 321 189	21 720 972	20 553 476
STOCKS DE PRODUITS FINIS	20 992 729	24 745 944	21 387 678
STOCKS DE TERRAINS A BATIR	27 329 629	26 004 688	27 195 553
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	13 165 171	14 986 441	13 656 513
STRUCTURE DES PLACEMENTS	0	1 827	0
- ACTIONS	0	0	0
- AUTRES	0	1 827	0
LES PRISES DE PARTICIPATIONS ET LES CESSIONS DE LA PERIODE	0	0	0
- PRISES DE PARTICIPATIONS	0	0	0
- CESSIONS DE PARTICIPATIONS	0	0	0
TOTAL DES CREANCES	740 420	468 457	2 171 268
AVANCES RECUES DES CLIENTS	2 009 201	1 219 839	603 441
DEPENSES ENGAGEES AU COURS DE LA PERIODE RELATIVES AUX TRAVAUX ET ETUDES	529 087	1 166 460	6 521 832
REVENUS PAR CATEGORIE	51 000	42 500	625 058
- DIVIDENDES AU TITRE DES PARTICIPATIONS DANS LES SOCIETES NON COTEES	51 000	42 500	102 817
- DIVIDENDES AU TITRE DES PARTICIPATIONS DANS LES SOCIETES COTEES	0	0	522 241
- PLUS VALUES SUR CESSIONS DE TITRES NON COTES	0	0	0
- PLUS VALUES SUR CESSIONS DE TITRES COTES	0	0	0
- AUTRES PRODUITS DE PLACEMENTS	0	0	0
REPRISES SUR PROVISIONS ANTERIEURES	459	1 105	52 841
- REPRISES SUR PROVISIONS TITRES NON COTES	51	1 105	0
- REPRISES SUR PROVISIONS TITRES COTES	408	0	52 841
LES PROVISIONS	121 698	110 665	1 379 935
- COMMISSIONS ET CHARGES ASSIMILEES	0	0	0
- MOINS VALUES SUR CESSIONS DE TITRES NON COTES	0	0	0
- MOINS VALUES SUR CESSIONS DE TITRES COTES	0	0	0
- DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR DEPRECIATION DE TITRES NON COTES	9 903	0	1 342 274
- DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR DEPRECIATION DE TITRES COTES	111 795	110 665	37 661
PLACEMENTS A COURT TERME	0	0	0
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES	-501 091	1 814 777	105 646
TOTAL DES ACTIFS			94 248 296

Le chiffre d'affaires est constitué des cessions définitives matérialisées par des contrats signés.

Les stocks sont évalués suivant la méthode de l'achèvement.

- Suite -

Commentaires:

- Le chiffre d'affaires au premier trimestre 2020 a atteint 486 milles dinars contre 2,5 millions de dinars pour le premier trimestre 2019.
- Le chiffre d'affaires prévisionnel du projet HC2 situé aux Jardins d'El Menzeh est de 19 millions de dinars.
- Les promesses de vente fermes au 31 Mars 2020 s'élèvent à 7 millions de dinars.

2020 - AS - 0342

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**SOCIETE MAGASIN GENERAL S.A.**

Siège social : 28 Rue Kamel Ataturk – 1001 Tunis

La Société Magasin Général publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} Trimestre 2020*Unité : Millier de dinar*

Indicateurs d'activité	1 ^{er} Trimestre 2020*	1 ^{er} Trimestre 2019	% Evolution du 1 ^{er} Trimestre 2019/2020	Du 01/01/2019 au 31/12/2019*
CA TTC	244 022	231 693	5,32%	1 027 889
CA HT	234 115	222 064	5,43%	983 730
Achats de marchandises vendues	194 046	179 452	8,13%	818 828
Charges financières	8 964	7 909	13,33%	35 113
Produis financiers	4 475	4 154	7,72%	- 25 903
Effectif moyen	3 963	3 929	-	3 915
Charge du personnel	20 903	20 681	1,07%	81 980
Trésorerie nette	- 25 526	-15 296		- 2 047
Ratio Masse salariale/CA	8,93%	9,31%		8,33%
Nombre des points de vente	103	97		101
Délai règlements fournisseurs en J	90	90		90

** Selon les données comptables disponibles***Commentaires :**

1. Le chiffre d'affaires HT à la fin du 1^{er} trimestre 2020 a enregistré une évolution d'environ 5,43% par rapport à celui enregistré à la même période de l'exercice précédent.
2. Les charges du personnel à la fin du 1^{er} trimestre 2020 ont enregistré une évolution d'environ 1,07% par rapport à celles enregistrées à la même période de l'exercice précédent.
3. Le ratio masse salariale trimestrielle rapportée au CA trimestriel passe de 9,31% en 2019 à 8,93% en 2020.
4. Le nombre de points de vente est passé de 97 unités à la fin du 1^{er} trimestre 2019 à 103 unités à la fin du 1^{er} trimestre 2020, et ce suite à l'ouverture de « MG PROXI HRAIRIA », « MG PROXI CITE EL WAHAT », « MG PROXI BARDO CHAKER », « MG CITY MJEZ EL BAB », « MG CITY SOLIMAN » et « BATAM ZAGHOUAN ».

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**Société de Production Agricole Teboulba "SOPAT"**

Siège social : Zone Industrielle - BP 19, Teboulba

La Société de Production Agricole Teboulba "SOPAT" publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1er trimestre 2020.

Indicateurs	1 ^{ème} Trimestre			Cumul au 31/03			Exercice 2019 *
	2020	2019	Var en %	2020	2019	Var en %	
- Production Viandes et dérivées (en tonne)	4 403	3 588	23%	4 403	3 588	23%	15 750
- Production Aliments composés (en tonne)	-	-	-	-	-	-	-
Total Production (en tonne)	4 403	3 588	23%	4 403	3 588	23%	15 750
- CA viandes local (en KDT)	24 394	24 131	1%	24 394	24 131	1%	95 541
- CA viandes Export (en KDT)	0	0	0%	0	0	0%	437
- CA Aliments composés et poussins (en KDT)	3 538	2 888	22%	3 538	2 888	22%	12 942
- Divers	680	76	795%	680	76	795%	316
Chiffre d'affaires (en KDT)	28 612	27 095	6%	28 612	27 095	6%	109 236
Investissements (en KDT)	765	2 927	-74%	765	2 927	-74%	5 528
Endettement LMT (en KDT) à + d'un an				10 685	7 948	34%	12 055
Endettement LMT (en KDT) à - d'un an				2 040	2 021	1%	1 433
Crédit de gestion (en KDT)				15 929	18 320	-13%	14 132

* Les données de 2019 sont provisoires et non encore auditées.

L'analyse des indicateurs d'activité trimestriels au 31/03/2020 de la société SOPAT se présente comme suit:

PRODUCTION

- La production de viandes et dérivées a atteint 4 403 tonnes avec une augmentation de 23% par rapport à la production réalisée au premier trimestre 2019.

CHIFFRE D'AFFAIRES

- Le chiffre d'affaires des ventes de viandes et dérivées du premier trimestre 2020 est presque égal à celui réalisé pendant la même période de l'année précédente. Ceci s'explique par la baisse des prix de vente par rapport au premier trimestre 2019.

- Suite -

- Le chiffre d'affaires des ventes d'aliments a connu une augmentation de 22 % par rapport à celui de la même période de l'année 2019.

ENDETTEMENT

- L'endettement à LMT de la SOPAT a augmenté de 34% par rapport au premier trimestre 2019, cette hausse revient aux crédits bancaires pour déployer le programme d'investissement de l'année précédente.
- Les crédits de gestion bancaires ont connu une baisse de 13 % par rapport au premier trimestre 2019.

2020 - AS - 0344

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS**TUNINVEST SICAR**

Siège social : Immeuble Intégra Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène

La société TUNINVEST SICAR publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2020.**Revenus**

Revenus par catégorie	Tr.1 2020	Tr.1 2019	Exercice 2019
1- REVENUS	14 423	15 831	394 876
Revenus des participations	0	0	324 962
Plus-values sur cession d'actions			
Dividendes			324 962
Intérêts			
Autres revenus			
Revenus des placements	14 423	15 831	69 914
Plus-values sur cession d'actions Sicav	14 362	14 480	45 013
Dividendes (actions Sicav)			21 253
Autres revenus	61	1 351	3 648
Autres revenus (études et prestations de services)			
2- CHARGES SUR OPERATIONS FINANCIERES, DONT	0	0	11 200
Frais sur titres de participation			
Pertes sur cession des titres (Sicav)			11 200
Moins-Value latente sur titres Sicav			
3- FONDS A CAPITAL RISQUE REPARTIS EN	5 006 343	5 199 671	4 997 816
Capital social	966 000	966 000	966 000
Autres fonds propres (*)	4 040 343	4 031 816	4 031 816

(*) Autres fonds propres avant affectation du résultat

- Suite -

Activité de la société TUNINVEST SICAR - Approbations - Décaissements – Désinvestissements

Catégorie des projets et secteurs d'activité	Nombre de projets			Montants en dinars		
	Tr.1 2020	Tr.1 2019	Exercice 2019	Tr.1 2020	Tr.1 2019	Exercice 2019
Approbations	0	0	0	0	0	0
Décaissements	0	0	0	0	0	0
Désinvestissements	0	0	0	0	0	0

Portefeuille d'investissement de la société TUNINVEST SICAR

Portefeuille d'investissement par zone géographique	PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT			
	Nombre		Montant	
	Au 31-3-2020	Au 31-12-2019	Au 31-3-2020	Au 31-12-2019
Tunis	6	6	3 401 346	3 401 346
Sahel	1	1	298 551	298 551
Sfax	3	3	1 443 179	1 443 179
TOTAL	10	10	5 143 076	5 143 076

VALEUR COMPTABLE NETTE			4 287 976	4 287 976
-------------------------------	--	--	------------------	------------------

Portefeuille d'investissement par secteur	PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT			
	Nombre		Montant	
	Au 31-3-2020	Au 31-12-2019	Au 31-3-2020	Au 31-12-2019
Secteur industriel et textile	5	5	2 940 943	2 940 943
Secteur des services	5	5	2 202 133	2 202 133
TOTAL	10	10	5 143 076	5 143 076

- Suite -

Commentaires sur les Indicateurs du 1^{er} Trimestre 2020

- 1- Les bases retenues pour l'élaboration des indicateurs du 1^{er} trimestre 2020 sont d'ordres comptables,
- 2- Les fonds propres ont été actualisés pour refléter l'activité du 1^{er} trimestre 2020,
- 3- En date du 11 mars 2015, le tribunal de première instance de Tunis a confirmé l'arrêté de taxation d'office, après la révision du montant réclamé qui a été ramené de 2.743.838 dinars à 2.459.579 dinars, soit un abattement de 284.259 dinars. Le 19 Mai 2015, Tuninvest Sicar a interjeté appel de la décision.
En date du 3 mars 2016, Tuninvest Sicar a été admise à bénéficier des remises des pénalités prévues par les dispositions de l'article 66 de la loi de finances pour l'exercice 2016, portant sur un montant de 1.222.115 dinars, contre le paiement de la totalité du montant en principal de la taxation d'office, soit 1.521.723 dinars, montant qui a été provisionné en totalité dans les comptes arrêtés au 31/12/2015 en sus du montant du crédit d'impôt qui s'élève à 231.331 dinars couvrant ainsi la totalité du risque fiscal.
La société Tuninvest Sicar s'est pourvue en cassation.
- 4- Tuninvest Sicar interagit de manière régulière avec les sociétés du portefeuille pour évaluer les conséquences COVID et en minimiser l'impact.

2020 - AS - 0345

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS**SOCIETE TUNISIE VALEURS**

Siège Social : Immeuble Integra, Centre Urbain Nord, 1082 Tunis Mahrajène

La société TUNISIE VALEURS publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2020

Rubriques (En Milliers de dinars)	1er trimestre 2020	1er trimestre 2019	Var en %	31/12/2019 * Chiffres audités
Volume traité *	176 691	531 719	-66,8%	1 271 074
Actif géré (OPCVM)	659 413	717 586	-8,1%	679 877
Chiffre d'affaires	3 066	4 216	-27,3%	16 567
dont Intermédiation	961	1 253	-23,3%	4 150
dont Gestion	1 724	1 912	-9,8%	7 450
dont Produits financiers	360	852	-57,7%	2 806
Charges financières	1	0	-	28
Charges d'exploitation	2 678	2 974	-10,0%	11 520

* Volume sur le marché des actions, obligations et enregistrements en Bourse

Commentaires des indicateurs :

Le marché boursier a connu un premier trimestre atone où les volumes échangés ont chuté de 54% sur le premier trimestre 2020. De son côté, Tunisie Valeurs a vu ses volumes reculer de 67% (à 176,7 millions de dinars). Au 31 mars 2020, sa part de marché s'établit à 18,3%.

Au niveau de l'activité de gestion d'actifs, les OPCVM gérés par la société ont reculé de 8% à 660 Millions de dinars. Tunisie Valeurs demeure néanmoins le premier gestionnaire du pays avec une part de marché de 17,6%. Elle a, à ce titre, été désignée « Meilleure compagnie de gestion d'actifs pour l'année 2020 » par le magazine financier Global Banking and Finance Review.

Dans ce contexte baissier, davantage exacerbé par les effets de la pandémie du COVID-19 dont les effets ont commencé à se faire ressentir à partir de mi-mars, le chiffre d'affaires de la société a enregistré un repli de 27% à 3 Millions de Dinars. Les charges d'exploitation ont quant à elles reculé de 10%.

Sur le plan stratégique, le premier trimestre a été marqué par le rachat de 50,47% du capital de la société par la BIAT en date du 16 mars 2020 et ce après autorisation du CMF. Le nouvel actionnaire a été soumis à une Offre Publique d'Achat (OPA) obligatoire visant le reste du capital, au prix de 18,150 dinars, sur la période allant du 26 mars au 16 avril 2020. La BIAT détient désormais plus de 96% du capital de Tunisie Valeurs.

Le partenariat capitalistique avec la BIAT marque une nouvelle étape dans la vie de la société. Cette alliance stratégique permettra aux deux entités de mutualiser les expertises et d'exploiter les synergies entre les métiers bancaires et du marché financier pour consolider le positionnement de chacun des acteurs sur son marché en vue de maximiser la valeur pour les clients et les actionnaires.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**COMPAGNIE D'ASSURANCE ET DE REASSURANCE ASTREE**

Siège social : 45, Avenue Kheireddine Pacha-1002 Tunis

La compagnie d'assurance et de réassurance Astree publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1er trimestre 2020 :

(en DT)

	1er trimestre de l'exercice comptable 2020	1er trimestre de l'exercice comptable 2019	du 01/01/2019 au 31/12/2019
<u>1/ Primes émises</u>	<u>61 346 443</u>	<u>59 849 529</u>	<u>166 707 364</u>
Non Vie :	56 515 190	55 168 819	131 217 590
Automobile	24 439 574	22 686 992	60 464 768
Incendie& Multirisques	9 212 875	9 184 046	15 858 883
Transport	3 217 449	3 488 833	11 556 725
Autres branches	19 645 293	19 808 948	43 337 214
Vie :	4 831 254	4 680 710	35 489 774
<u>2/ Primes cédées</u>	<u>17 320 378</u>	<u>17 743 710</u>	<u>36 917 494</u>
Non Vie :	17 152 365	17 626 165	36 513 203
Automobile	1 295 652	1 246 923	3 351 176
Incendie& Multirisques	7 888 549	7 986 530	12 570 614
Transport	2 622 615	2 731 694	8 714 421
Autres branches	5 345 548	5 661 018	11 876 992
Vie :	168 013	117 545	404 291
<u>3/ Commissions</u>	<u>5 926 456</u>	<u>5 650 188</u>	<u>15 280 830</u>
<u>4/ Charges de sinistres déclarés en cours</u>	<u>11 623 619</u>	<u>10 919 935</u>	<u>94 745 711</u>
Non Vie :	10 739 384	10 506 604	87 763 253
Automobile	5 554 661	6 320 309	42 878 357
Incendie& Multirisques	1 503 230	617 872	5 095 637
Transport	18 460	501 156	10 429 590
Autres branches	3 663 033	3 067 267	29 359 668
Vie (**) :	884 235	413 331	6 982 458
<u>5/ Produits des placements dont revenus financiers</u>	<u>7 457 548</u> <u>7 357 885</u>	<u>6 357 939</u> <u>6 245 165</u>	<u>72 123 121</u> <u>70 790 465</u>

Commentaires : (*) Concernant les indicateurs relatifs au 31/12/2019 : Les indicateurs (Primes émises, charges de sinistres déclarés en cours, commissions et revenus financiers), n'apparaissent pas à travers les états financiers au 31/12 d'une manière individualisée. Ils sont tirés à partir des états de gestion de la Compagnie (états de production et de sinistres) et des états comptables disponibles (balance).

(**) Y compris capitaux échus.

- Suite -

COMMENTAIRES:

1/ Bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels au 31 MARS 2020:

Les indicateurs sont arrêtés par référence aux principes et aux conventions comptables prévus par la loi n°96-112 du 30-12-1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité, et des principes comptables prévus par les normes sectorielles des entreprises d'assurances et/ou de réassurance (NCT n° 26 à 31).

Les principes comptables les plus significatifs:

La constatation des revenus:

Les Primes émises: sont comptabilisées dès la prise d'effet des garanties prévues au contrat d'assurance ; c'est-à-dire à la signature de celui-ci même si le montant de la prime n'a pas encore fait l'objet d'un encaissement par la Compagnie.

Les Primes cédées: Le fait générateur de la comptabilisation des primes cédées est la comptabilisation des primes émises. Selon la nature des traités de réassurances, la mesure du revenu cédé et par conséquent l'enregistrement des opérations peuvent être réalisés lors de l'émission de la prime ou à l'issue d'une période déterminée.

La constatation des charges:

○ **Charges de commissions:** S'agissant des commissions d'acquisition de contrats, le fait générateur de leur constatation est la comptabilisation des primes émises au titre des contrats conclus.

○ **Charges de sinistres déclarés en cours** (Sinistres payés et Provisions pour sinistres à payer en cours): La charge de sinistres comprend les montants payés au titre de l'exercice pour les sinistres déclarés au cours de l'exercice, ainsi que la provision pour sinistres à payer, qui correspond au coût total estimé que représentera pour la Compagnie le paiement de tous les sinistres survenus au cours de l'année jusqu'à la fin de l'exercice.

• **La constatation des produits des placements:** Les produits de placements englobent les revenus des placements immobiliers, les revenus financiers des valeurs mobilières, et des autres placements (prêts, dépôts et autres). Ils sont évalués par catégorie de placement, conformément aux principes prévus par la norme comptable relative aux placements dans les entreprises d'assurance et/ou de réassurance (NCT n° 31).

- Suite -

2/ Exposé des faits saillants ayant marqué l'activité de la Compagnie du 1^{er} janvier au 31 Mars 2020 :

2-1/ Production :

Une croissance de la production globale de la Compagnie de 2,5%, imputable à un ensemble de branches dont notamment l'Automobile, l'Incendie et la Maladie. Cependant, les branches Multirisques, Risques Spéciaux et Transport ont impacté négativement l'évolution globale du niveau d'activité de la Compagnie. Ceci s'explique, entre autres, par les décalages de comptabilisation liés aux mesures de confinement.

2-2/ Sinistres :

La sinistralité globale de la Compagnie s'est établie, à fin Mars 2020, à un niveau quasiment stable, avec un ratio de sinistres à primes de 17,54% contre 17,69% au 31/03/2019.

2-3/ Placements :

Une augmentation des produits de placements au 31 Mars 2020 d'environ 1MD, provenant essentiellement des revenus des dépôts.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**Société UNIMED**

Siège social : B.P.38 ZI Kalaa Kébira - 4060

La Société UNIMED publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2020.

Indicateurs	1er trimestre			Année 2019
	2020	2019	var en %	
CA Officines	9 673 444	7 576 342	27,7%	26 690 294
CA Hospitaliers	6 973 706	10 514 853	-33,7%	34 458 716
CA Sous-traitance locale	444 703	130 011	242,1%	414 036
CA Export	4 393 396	7 159 873	-38,6%	19 439 559
CA Sous-traitance export	5 062 248	5 731 075	-11,7%	26 203 223
Total Chiffre d'affaires (en DT)	26 547 497	31 112 154	-14,7%	107 205 828
Total Production (en unités)	45 032 131	56 539 372	-20,4%	204 405 302
Investissements (en DT)	1 617 586	4 052 559	-60,1%	20 147 710
Endettement MLT (en DT)	24 971 561	20 898 391	19,5%	25 904 350
Endettement CT (en DT)	3 422 178	1 281 957	166,9%	2 304 312

- Le chiffre d'affaires du premier trimestre 2020 a connu une baisse par rapport à celui du premier trimestre 2019 en passant de 31.112 KDT à 26.547 KDT. Ceci provient essentiellement de l'effet compensé entre :
 - o la hausse du chiffre d'affaires officinal de 2.097 KDT ;
 - o la diminution du chiffre d'affaires hospitalier de 3.541 KDT dû à la réception tardive des bons de commandes 2020 de la Pharmacie Centrale de Tunisie ; et
 - o l'écart des exportations de -3.435 KDT suite aux perturbations logistiques mondiales en mars 2020 en liaison avec la pandémie COVID-19.
- La production en unités (ampoules, flacons, seringues, poches) a connu une baisse de 20,4%. Notons que les travaux de rénovation entamés en 2019 sont toujours en cours pour quelques unités de production.
- Les investissements (incorporels & corporels) ont atteint, à la clôture du premier trimestre 2020, un montant de 1.618 KDT, il s'agit essentiellement de matériel et outillage industriel pour 753 KDT, d'installations et aménagements pour 485 KDT et des travaux d'extension de l'usine pour 99 KDT.
- La valeur de l'endettement à Long Terme au 31 mars 2020 s'élève à 24.972 KDT contre 25.904 au 31 décembre 2019, cette baisse provient des reclassements des échéances à moins d'un an qui sont venus augmenter la valeur de l'endettement à Court Terme.
- L'effectif total au 31/03/2020 est de 761 employés.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

SOCIETE TUNISIENNE DE REASSURANCE- TUNIS RE Siège social : 12, Avenue du Japon-Montplaisir-BP29-1073 Tunis

La société tunisienne de réassurance TUNIS RE publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2020 :

PRIMES		EN DT				
	BRANCHE	TM3 2020	TM3 2019	Au 31/03/2020	Au 31/03/2019	Année 2019
Acceptation	Incendie	51 505 746	50 275 413	51 505 746	50 275 413	51 505 746
	Accidents et Risques Divers	5 454 795	5 406 974	5 454 795	5 406 974	21 205 540
	Risques Techniques	5 494 561	5 777 769	5 494 561	5 777 769	16 542 275
	Transport	4 567 665	5 025 156	4 567 665	5 025 156	21 976 577
	Aviation	569 165	4 76 650	569 165	4 76 650	14 679 727
	Total non vie	46 191 757	46 962 164	46 191 757	46 962 164	154 501 579
	Vie	2 506 795	2 025 042	2 506 795	2 025 042	9 205 177
	Activité Retakaful	5 759 549	5 701 604	5 759 549	5 701 604	16 651 216
	TOTAL GENERAL	56 756 075	56 667 070	56 756 075	56 667 070	162 159 772
	Réassurance	Incendie	20 272 500	19 067 076	20 272 500	19 067 076
Accidents et Risques Divers		605 567	551 576	605 567	551 576	1 552 255
Risques Techniques		5 545 646	5 795 765	5 545 646	5 795 765	11 091 916
Transport		1 261 555	1 744 426	1 261 555	1 744 426	9 562 122
Aviation		290 055	559 556	290 055	559 556	14 476 751
Total non vie		25 965 113	25 316 161	25 965 113	25 316 161	74 560 467
Vie		65 544	56 550	65 544	56 550	254 209
Activité Retakaful		2 420 705	2 204 901	2 420 705	2 204 901	5 601 255
TOTAL GENERAL		26 477 564	27 761 592	26 477 564	27 761 592	78 415 850
NET		26 260 711	26 905 416	26 260 711	26 905 416	65 719 642
CHARGES D'ACQUISITION		EN DT				
	BRANCHE	TM3 2020	TM3 2019	Au 31/03/2020	Au 31/03/2019	Année 2019
Acceptation	Incendie	7 477 967	6 970 261	7 477 967	6 970 261	16 422 606
	Accidents et Risques Divers	1 470 075	1 505 976	1 470 075	1 505 976	5 645 769
	Risques Techniques	2 400 456	1 925 774	2 400 456	1 925 774	5 774 629
	Transport	1 454 956	1 479 772	1 454 956	1 479 772	4 927 769
	Aviation	69 960	27 001	69 960	27 001	165 095
	Total non vie	12 655 414	11 968 905	12 655 414	11 968 905	50 934 267
	Vie	1 195 575	1 122 569	1 195 575	1 122 569	5 470 512
	Activité Retakaful	1 924 657	1 519 255	1 924 657	1 519 255	4 595 711
	TOTAL GENERAL	15 971 644	14 226 409	15 971 644	14 226 409	59 000 510
	Réassurance	Incendie	6 926 466	7 451 069	6 926 466	7 451 069
Accidents et Risques Divers		1 86 256	145 696	1 86 256	145 696	400 647
Risques Techniques		2 067 069	1 006 024	2 067 069	1 006 024	5 566 405
Transport		274 564	254 412	274 564	254 412	1 005 712
Aviation		25 565	16 660	25 565	16 660	66 777
Total non vie		11 461 960	6 656 262	11 461 960	6 656 262	18 756 162
Vie		0	69	0	69	69
Activité Retakaful		1 507 764	695 497	1 507 764	695 497	1 559 424
TOTAL GENERAL		12 769 744	9 751 649	12 769 744	9 751 649	17 295 675
NET		5 202 100	4 476 560	5 202 100	4 476 560	21 704 655
CHARGES SINISTRES		EN DT				
	BRANCHE	TM3 2020	TM3 2019	Au 31/03/2020	Au 31/03/2019	Année 2019
Acceptation	Incendie	5 591 070	5 069 676	5 591 070	5 069 676	55 200 054
	Accidents et Risques Divers	1 049 797	1 574 256	1 049 797	1 574 256	14 971 551
	Risques Techniques	661 707	656 552	661 707	656 552	10 746 912
	Transport	1 576 650	760 560	1 576 650	760 560	11 661 965
	Aviation	174 595	162 496	174 595	162 496	1 770 776
	Total non vie	10 275 757	6 445 504	10 275 757	6 445 504	74 555 057
	Vie	-161 605	264 716	-161 605	264 716	5 669 051
	Activité Retakaful	2 407 256	696 205	2 407 256	696 205	11 516 915
	TOTAL GENERAL	12 521 570	8 406 425	12 521 570	8 406 425	89 561 035
	Réassurance	Incendie	5 774 576	4 576 767	5 774 576	4 576 767
Accidents et Risques Divers		207 519	11 400	207 519	11 400	1 969 175
Risques Techniques		449 966	572 614	449 966	572 614	4 579 064
Transport		692 759	227 474	692 759	227 474	5 425 540
Aviation		25 251	-179 915	25 251	-179 915	2 615 574
Total non vie		5 549 675	4 670 361	5 549 675	4 670 361	52 075 706
Vie		0	0	0	0	0
Activité Retakaful		651 997	406 254	651 997	406 254	2 650 559
TOTAL GENERAL		5 967 673	5 276 795	5 967 673	5 276 795	54 726 267
NET		6 559 499	4 191 650	6 559 499	4 191 650	54 654 756
PRODUITS FINANCIERS		EN DT				
		TM3 2020	TM3 2019	Au 31/03/2020	Au 31/03/2019	Année 2019
	Produits Financiers Non Retakaf	5 046 452	5 544 052	5 046 452	5 544 052	25 944 259
	Produits Financiers Retakaf	151 602	119 469	151 602	119 469	471 755
	TOTAL GENERAL	6 198 054	5 663 521	6 198 054	5 663 521	26 416 014

- Suite -

Commentaires sur l'Activité de la Société Tunisienne de Réassurance « Tunis Re » Au 31 Mars 2020

Remarque :

Les chiffres sont actualisés au fur et à mesure du traitement des données tardives et ce pour toutes les rubriques (sinistre réglés, sinistres déclarés, primes cédées, commissions).

Les indicateurs au 31/12/2019 sont relatifs à l'exercice 2019 restent provisoires jusqu'à approbation des Etats Financiers par l'Assemblée Générale Ordinaire.

Les faits saillants ayant marqué l'activité au premier trimestre 2020.

❖ Une consolidation du chiffre d'affaires par rapport au 31 Mars 2019 au même niveau qu'au premier trimestre 2019 pour un montant de 56,758 MDT : la crise sanitaire a en effet impacté l'évolution de certaines branches notamment en transport et aviation. Dans ce cadre, Tunis Ré a procédé à un réajustement de ses prévisions compte tenu des réalisations de ses cédantes.

Par zone, le marché national a enregistré une progression de 5%. Cette progression provient principalement des branches, incendie +11% et Vie +60%.

❖ L'activité Retakaful a enregistré une légère évolution de 1%, passant de 5,701 MDT au 31.03.2019 à 5,760 MDT au 31.03.2020,

❖ Par rapport aux objectifs fixés pour l'année 2020, le taux de réalisation du chiffre d'affaires au premier trimestre 2020 a atteint **33%**.

❖ Une hausse de la charge de sinistre brute de 33%, par rapport à la même période de 2019, la part de la rétrocession dans cette charge est de 48%.

❖ Les produits financiers ont enregistré une nette évolution de 9,5% par rapport au 31 Mars 2019. Ces produits englobent les intérêts courus et non échus (pour les deux exercices 2019 et 2020). Ils ne tiennent pas compte des intérêts sur dépôts auprès des cédantes.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D ACTIVITE TRIMESTRIELS**SOCIETE : CEREALIS.SA**

**Siège social : 1, Rue Turkana, Immeuble Prince du Lac, App n°1 -Les Berges du Lac, 1053
Tunis**

La société CEREALIS publie ci-dessous ses indicateurs relatifs au 1^{er} trimestre 2020 :

Libellées	Unité	1 T 2020	1 T 2019	Var %	31/03/2020	31/03/2019	Var %	31/12/2019
Revenus cerealis	Unité	3 715 504	3 476 055	6,89%	3 715 504	3 476 055	6,89%	16 260 311
Snacks salés	dt	3 715 504	3 476 055	6,89%	3 715 504	3 476 055	6,89%	16 260 311
Local	dt	3 699 421	3 337 175	10,85%	3 699 421	3 337 175	10,85%	16 121 431
Export	dt	16 083	138 880	-88,42%	16 083	138 880	-88,42%	138 880
Production cerealis	Unité	3 747 855	3 502 033	7,02%	3 747 855	3 502 033	7,02%	16 146 301
Valeur	dt	3 747 855	3 502 033	7,02%	3 747 855	3 502 033	7,02%	16 146 301
Investissement cerealis	Unité	61 486	110 110	-44,16%	61 486	110 110	-44,16%	871 068
Investissement corp & incorporel	dt	61 486	110 110	-44,16%	61 486	110 110	-44,16%	871 068
Structure d'endettement cerealis	Unité				3 760 593	3 160 013	19,01%	4 308 380
Solde endettement LT cerealis	dt				683 440	931 907	-26,66%	683 440
Solde endettement CT cerealis	dt				2 942 329	1 893 636	55,38%	3 220 851
Solde découvert cerealis	dt				134 824	334 471	-59,69%	404 089

Commentaires sur les données individuelles:

Malgré les circonstances exceptionnelles liées au Covid19, la Société est parvenue à maintenir une tendance positive des ventes et à afficher un accroissement des ventes de 6,9% par rapport à l'année précédente. Cette croissance, qui provient des réalisations sur le marché local, a été rendue possible grâce à la mobilisation exceptionnelle de l'ensemble des équipes de la Société, lesquelles se sont attelées à gérer une deuxième quinzaine du mois de Mars opérationnellement difficile, et sont parvenues à capitaliser sur les atouts structurels de la société pour avancer malgré les défis. Il n'en demeure pas moins, que le paysage économique actuel laisse envisager de possibles difficultés modérées à venir, en particulier si le contexte actuel venait à durer et si une relance économique n'intervenait pas à la sortie du confinement. Mais la société, forte de ses capitaux propres, et de ses avantages compétitifs majeurs, tachera de naviguer intelligemment cette période.

Les investissements corporels et incorporels se sont situés à 61 486 DT au 31/03/20, et ont concerné des équipements d'aménagement ainsi que des équipements de placement produit.

L'endettement se situe à 3 760 593 DT. Cette augmentation de 19% par rapport à la même période l'année précédente, provient de la partie court terme servant à l'accroissement de l'activité.

Au niveau qualitatif, l'entreprise continue à consolider sa position de leader.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD

Siège Social : Rue de la Fonte Z.I Ben Arous – 2013 Ben Arous

La société L'Accumulateur Tunisien ASSAD publie ci-dessous ses indicateurs d'activité du 1^{er} Trimestre 2020:

Indicateurs clés (en Milliers de dinars):⁽¹⁾

Libelle	Performances du 1er Trimestre		Cumul Période du 01/01 au 31/03		Variation		2019
	2020	2019	2020	2019	En valeur	En %	
<i>(000) dinars</i>							
Chiffre d'affaires	24 134	27 698	24 134	27 698	-3 564	-12.9%	119 939
<i>Chiffre d'affaires Local</i>	7 575	8 481	7 575	8 481	-906	-10.7%	41 517
<i>Chiffre d'affaires Export</i>	16 559	19 217	16 559	19 217	-2 658	-13.8%	78 422
Volume de Production (Equivalent Batterie standard)	340 313	314 840	340 313	314 840	25 472	8.1%	1 220 498
Investissements			399	686	-287	-41.9%	7 565
<i>Investissements corporels et incorporels</i>			399	686	-287	-41.9%	4 201
<i>Investissements financiers</i>			0	0	0		3 365
Structure d'endettement			69 646	53 871	15 774	29.3%	67 196
<i>Endettement à long et moyen terme</i>			21 527	26 864	-5 337	-19.9%	21 996
<i>Crédits de gestion</i>			48 118	27 007	21 111	78.2%	45 200

⁽¹⁾ Les bases retenues pour l'élaboration des indicateurs ci-dessus sont la comptabilité générale, la comptabilité matières et les relevés bancaires. Ces informations sont provisoires.

Commentaires :

- Pour le 1^{er} trimestre 2020, notre chiffre d'affaires a connu une baisse de 12,9% comparé à la même période de 2019 passant de 27.7 à 24.1 millions de dinars. Cette baisse s'explique par les circonstances liées à la crise du COVID-19. En effet l'activité s'est arrêtée depuis le confinement général décrété le 22 Mars 2020 et a repris partiellement à partir du 13 Avril 2020.
- Ainsi sur le marché local, le chiffre d'affaire a diminué de 10,7% par rapport au 1^{er} trimestre de l'année dernière; et le chiffre d'affaire est passé de 8.5 MDT à 7.6 MDT.
- Sur la même ligne, le chiffre d'affaire export a diminué de 13,8% par rapport au 1^{er} trimestre de l'année dernière; ainsi le chiffre d'affaire est passé de 19.2 MDT à 16.6 MDT.
- La production du trimestre enregistre une augmentation de 8,1% par rapport au 1^{er} trimestre 2019.
- Les investissements de la période ont été de l'ordre de 0,4 MDT.
- L'endettement total de la société a augmenté de 2,4 Millions de dinars soit +3,6% par rapport au 31-12-2019. En effet, il est passé de 67.2 millions de dinars au 31 décembre 2019 à 69.6 millions de dinars au 31 mars 2020.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

**SOCIETE INDUSTRIELLE D'APPAREILLAGE ET DE MATERIELS ELECTRIQUES
- SIAME-**

Siège social : ZI 8030 GROMBALIA.

La Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Électriques -SIAME- publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2020.

Chiffres En DT

<i>Indicateur</i>	<i>1er trimestre 2020</i>	<i>1er trimestre 2019</i>	<i>Du début de l'ex 2020 à la fin du 1er trim 2020</i>	<i>Du début de l'ex 2019 à la fin du 1er trim 2019</i>	<i>Exercice 2019</i>
Revenus (Marché local)	4 764 856	7 498 752	4 764 856	7 498 752	25 650 273
Revenus (Marché de l'export)	1 066 073	1 990 922	1 066 073	1 990 922	9 859 009
<u>Total des Revenus</u>	<u>5 830 929</u>	<u>9 489 674</u>	<u>5 830 929</u>	<u>9 489 674</u>	<u>35 509 282</u>
<u>Production</u>	<u>5 603 343</u>	<u>10 832 484</u>	<u>5 603 343</u>	<u>10 832 484</u>	<u>38 459 824</u>
Investissements matériels	87 717	242 865	87 717	242 865	1 069 868
Investissements immatériels	90 840	110 620	90 840	110 620	1 710 389
Investissements financiers					350 000
<u>Total des Investissements</u>	<u>178 557</u>	<u>353 485</u>	<u>178 557</u>	<u>353 485</u>	<u>3 130 257</u>
Encours dettes à moyen et long terme	778 318	999 007	778 318	999 007	852 730
Encours dettes à cours terme	15 326 857	19 060 888	15 326 857	19 060 888	13 653 266
<u>Total endettement bancaire</u>	<u>16 105 175</u>	<u>20 059 895</u>	<u>16 105 175</u>	<u>20 059 895</u>	<u>14 505 996</u>

1) Ces indicateurs ont été calculés ainsi :

- Revenus : tels qu'ils ressortent des données comptables arrêtées en fin de période.
- Production : selon la formule (*Revenus de la période – Stock initial PF et encours + Stock final PF et encours*)
- Endettement : tel qu'il ressort des données comptables arrêtées en fin de période.
- Investissements : tels qu'ils ressortent des données comptables arrêtées en fin de période.
- Les chiffres de l'exercice 2019 sont provisoires.
- Les chiffres de la période de 2020 restent provisoires et non audités.

- Suite -

2) Commentaire des indicateurs:

Chiffre d'affaires

Les revenus de la SIAME ont enregistré au terme des trois premiers mois de l'année 2020, un ralentissement de -38.6%, soit -3 659 KTND, par rapport aux revenus enregistrés durant la même période de l'année 2019 et ce suite à l'arrêt de l'activité à partir du 19 Mars 2020. Les mesures de confinement général décrétées par le gouvernement, pour parer à la propagation du virus COVID-19, nous ont empêché de traiter les commandes en cours, notamment pour la STEG et à l'Export. Le montant des livraisons non facturées s'élèvent à 3 Millions de Dinars, reportées sine die pour l'après confinement. En somme, le recul des ventes du premier trimestre 2020 se détaille comme suit :

- Le ralentissement des ventes sur le Marché Local de -2 734 KTND soit -36.5% dû à:
 - La baisse des ventes dans le réseau de la distribution privée de -535 KTND, soit -12.4 %.
 - Le recul des ventes à la Société Tunisienne de l'Electricité et du Gaz «STEG», de -2 199 KTND, soit - 69 %, par rapport à celles réalisées à la même période de l'exercice 2019. Le gap des ventes à la STEG, s'explique par la non facturation des livraisons du mois de Mars et le décalage des nouveaux marchés qui sont contractuellement prévues pour le deuxième trimestre de l'année en cours. Il convient de rappeler que notre carnet de commandes STEG enregistre à ce jour 9 Millions de Dinars et ce compte non tenu des soumissions en cours et dont le montant s'élève à approximativement 6 Millions de Dinars.
- Le recul des ventes à l'export de -46,5 %, soit -925 KTND, dû au report de la facturation de l'équivalent de 1,5 Million de Dinars destinés à plusieurs clients notamment en Irak, Maroc et Burkina Faso.

Investissements

Le total des investissements réalisés au 31/03/2020, s'élève à 179 KTND, contre 353 KTND durant la même période de l'année 2019. Les investissements entrepris au terme du premier trimestre 2020, se détaillent comme suit:

- Investissements matériels pour un montant de 88 KTND.
- Investissements immatériels pour un montant de 91 KTND, dont 75 KTND représentent des prestations pour le projet des compteurs SMART.

Endettement

L'endettement bancaire de la SIAME a enregistré au terme du premier trimestre 2020, un net repli de -3 955 KTND par rapport à son niveau à la même période de l'année 2019, soit -20%, passant ainsi de 20 060 KTND au 31/03/2019 à 16 105 KTND au 31/03/2020.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

Société Moderne de Céramique - SOMOCER-
Siège Social: Menzel Hayet - Monastir

La société Moderne de Céramique, SOMOCER publie ci dessous ses indicateurs d'activité du premier trimestre 2020 suivants:

Libellé	1 ère Trimestre			2019	
	En millions de dinars	1 T 2020	1 T 2019		Variation 2020/2019
1- Chiffre d'Affaires		19,816	22,152	-10,54%	92,971
<i>CA Local</i>		18,256	19,136	-4,60%	84,608
<i>CA Export</i>		1,560	3,016	-48,27%	8,363
2- Production		20,303	24,340	-16,59%	96,533
3- Investissements		1,685	1,297	29,92%	7,083
4- Engagements bancaires		72.044	75.995	-5.20%	64.364
<i>Dettes à Moyen et long terme</i>		26.203	28.510	-8.09%	25.427
<i>Dettes à court terme (engagements Bilan)</i>		45.840	47.485	-3.46%	38.937

** Les chiffres au 31 décembre 2019 restent provisoires jusqu'à approbation des états financiers de l'exercice 2019

Faits saillants du premier trimestre 2020

Conformément aux mesures prises par le Gouvernement afin de lutter contre la propagation du virus Covid-19, la Direction Générale de la société SOMOCER, soucieuse de la santé de ses collaborateurs et celle de sa clientèle, a décidé de suspendre provisoirement son activité de production, ainsi que de distribution, et ce jusqu'à l'extinction des mesures exceptionnelles de confinement.

La société continuera à informer ses actionnaires régulièrement à travers la publication d'un communiqué sur l'évolution de la situation de la société.

- Suite -

Le Top management de la société entouré de son équipe, a déjà mis en place une stratégie qui permettra à la société de reprendre un rythme habituel dès retour de la situation à la normale. A noter que Somocer dispose d'un niveau de stock stratégique lui permettant de retrouver son activité normale dès la fin de cette crise.

- La société a arrêté son activité depuis le 21/03/ 2020 par conséquent, les indicateurs sont arrêtés au 21/03/2020.
- La structure de l'endettement et les placements sont arrêtés au 31/03/2020.

- **Le Chiffre d’Affaires Total du premier trimestre 2020**

Depuis le 21/03/2020, et suite au confinement général, SOMOCER a suspendu toute activité de production et de vente, par conséquent le chiffre d'affaires global arrêté au 21/03/2020 s'élève à 19,816 millions TND.

Notons que le chiffre d'affaires global arrêté au 31/03/2019 s'élève à 22,152 millions TND.

- **Le Chiffre d’Affaires Local** : Les ventes sur le marché local ont été impactées par la crise sanitaire déclenchée officiellement le 2/03/2020, le chiffre d'affaires local réalisé au 21/03/2020 s'élève à 18,256 millions TND contre 19,136 millions TND au 31/03/2019.
- **Le Chiffre d’Affaires Export**: La pandémie qui s’est propagée rapidement depuis le mois de janvier dans le monde a touché négativement l'activité du commerce international, le chiffre d'affaires export arrêté au 21/03/2020 s'élève à 1,560 millions TND contre un chiffre d'affaires export arrêté au 31/03/2019 de 3,016 millions TND.
- **La production** a enregistré au 21/03/2020 une régression de (-16,59%) par rapport au 31/03/2019.
- **Les investissements** réalisés 21/03/2020 totalisent 1,685 millions de dinars contre 1,297 millions de dinars au 1er trimestre 2019.
- - **Les engagements bancaires** (engagements bilan) au 31 mars 2020 s'établissent à 72.044 millions de TND contre un total de 75.995 millions de TND à la même période de 2019 marquant une baisse de 5.20 %. Les dettes à long et moyens termes représentent (36,37%) du total engagement bilan au 31 mars 2020.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**SOCIETE POULINA GROUP HOLDING****Siège Social : GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous**

La société Poulina Group Holding « PGH » publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2020 :

N.B. :

- Tous les chiffres sont en Dinars.
- Tous les chiffres ne sont pas audités.
- Les chiffres présentés par métier d'activité sont des chiffres consolidés au niveau de chaque métier.

1. Activités du Groupe POULINA

Important : Les conséquences négatives causées par la crise mondiale de la pandémie de Coronavirus COVID1et qui ont touchées essentiellement nos exportations, ont impacté négativement l'activité du groupe et sont à l'origine de la baisse enregistrée dans les résultats financiers du premier trimestre 2020.

1.1. Indicateurs Globaux

Indicateurs	1 ^{er} Trimestre 2020	1 ^{er} Trimestre 2019	Variation 1 ^{er} TR 2020 1 ^{er} TR 2019	Année 2019
<u>Chiffre d'affaires Global</u>	<u>674 825 184</u>	<u>708 684 153</u>	<u>-5%</u>	<u>2 866 906 424</u>
Chiffre d'affaires Local	608 756 780	622 463 379	-2%	2 534 996 950
Chiffre d'affaires Export	66 068 404	86 220 774	-23%	331 909 474
Production	684 897 490	719 095 077	-5%	2 862 653 602
Investissement	18 014 268	25 206 780	-29%	177 834 198
<u>Endettement Total</u>	<u>902 374 629</u>	<u>781 994 231</u>	<u>15%</u>	<u>879 158 768</u>
CMT	411 984 999	397 855 670	4%	429 027 650
CCT	490 389 630	384 138 561	28%	450 131 118

Le Chiffre d'affaires :

Le chiffre d'affaires réalisé à la clôture du 1^{er} trimestre 2020 a atteint 674 Millions DT enregistrant une régression de 5% par rapport aux réalisations du 1^{er} trimestre 2019.

- Suite -

La Production :

La production a enregistré une régression de 5% durant ce trimestre pour atteindre 684 Millions DT

Les Investissements

Les investissements réalisés, durant ce 1^{er} trimestre 2020, ont atteint 18 Millions de Dinars contre 25 Millions de Dinars pour la même période en 2019. Les principaux investissements sont les suivants :

Métiers	Projet	Investissement
Intégration Avicole 34%	Extension Abattoirs & centre d'élevage	6 Millions DT
Commerce & services 22%	Extension parc roulant	4 Millions DT
Agro-Alimentaire 15%	Extension capacité des usine par l'acquisition de nouveaux équipements	2,6 Millions DT
Matériaux de construction 14%	Extension capacité usine céramique par l'acquisition de nouveaux équipements	2,5 Millions DT
Bois & Biens d'Equipement 7%	Extension usine bois	1,2 Millions DT
Emballage 5%	Extension capacité des usine par l'acquisition de nouveaux équipements	0,9 Millions DT
Transformation d'acier 3%	Extension capacité des usine par l'acquisition de nouveaux équipements	0,4 Millions DT

1.1. Indicateurs par métier :*Unité : 1 dinar*

Métier	Indicateurs	31/03/2020	31/03/2019	Variation	Année 2019
Intégration Avicole	Chiffre d'affaires Global	158 947 203	162 498 192	-2%	668 604 210
	CA Local	153 441 355	157 088 695	-2%	645 630 388
	CA Export	5 505 848	5 409 497	2%	22 973 822
	Production	159 900 886	163 473 181	-2%	672 615 835
	Investissements	6 101 494	5 997 299	2%	38 442 683
	Endettement	219 906 876	159 359 476	38%	219 023 700
	CMT	139 044 611	95 484 384	46%	144 838 136
CCT	80 862 265	63 875 092	27%	74 185 564	
Agro-alimentaire	Chiffre d'affaires Global	302 543 450	289 751 639	4%	1 241 848 637
	CA Local	272 802 446	255 770 395	7%	1 114 783 680
	CA Export	29 741 004	33 981 244	-12%	127 064 957
	Production	308 594 319	295 546 672	4%	1 229 430 151
	Investissements	2 626 075	6 415 280	-59%	33 065 778
	Endettement	232 347 183	248 172 455	-6%	225 005 255
	CMT	94 816 482	150 262 788	-37%	98 726 033
CCT	137 530 701	97 909 667	40%	126 279 222	
Transformation d'acier	Chiffre d'affaires Global	43 142 724	53 129 224	-19%	192 475 066
	CA Local	21 633 919	23 802 791	-9%	74 330 685
	CA Export	21 508 805	29 326 433	-27%	118 144 381
	Production	46 162 715	56 848 270	-19%	196 324 567
	Investissements	494 257	6 77 212	-27%	5 883 040
	Endettement	110 531 825	75 413 439	47%	105 736 831
	CMT	34 861 745	27 504 879	27%	36 314 166
CCT	75 670 080	47 908 560	58%	69 422 665	

- Suite -

Métier	Indicateurs	31/03/2020	31/03/2019	Variation	Année 2019
Emballage	Chiffre d'affaires Global	46 352 541	55 797 321	-17%	201 940 424
	CA Local	39 783 658	41 477 176	-4%	166 040 919
	CA Export	6 568 883	14 320 145	-54%	35 899 505
	Production	45 425 490	54 681 375	-17%	197 901 616
	Investissements	961 562	962 760	0%	5 219 049
	Endettement	87 889 593	75 982 859	16%	85 787 586
	CMT	41 352 265	33 694 408	23%	43 057 158
CCT	46 537 328	42 288 451	10%	42 730 428	
Matériaux de construction	Chiffre d'affaires Global	39 960 370	40 871 634	-2%	173 927 468
	CA Local	37 354 744	39 860 720	-6%	163 556 938
	CA Export	2 605 626	1 010 914	158%	10 370 530
	Production	40 759 577	41 689 067	-2%	177 406 017
	Investissements	2 502 735	8 259 044	-70%	69 907 481
	Endettement	38 271 533	30 793 315	24%	37 131 734
	CMT	16 335 597	12 600 632	30%	17 023 126
CCT	21 935 936	18 192 683	21%	20 108 608	
Commerce & Services	Chiffre d'affaires Global	62 248 007	80 434 523	-23%	284 447 162
	CA Local	62 248 007	79 375 457	-22%	269 343 014
	CA Export	0	1 059 066	-100%	15 104 148
	Production	62 248 007	80 434 523	-23%	284 447 162
	Investissements	4 043 491	2 446 319	65%	15 398 418
	Endettement	147 782 408	130 695 614	13%	141 063 037
	CMT	43 625 479	37 342 116	17%	45 423 344
CCT	104 156 929	93 353 498	12%	95 639 693	
Bois & Bien d'Équipement	Chiffre d'affaires Global	17 560 684	22 036 850	-20%	86 479 748
	CA Local	17 422 446	20 923 375	-17%	84 127 617
	CA Export	138 238	1 113 475	-88%	2 352 131
	Production	17 736 291	22 257 219	-20%	87 344 545
	Investissements	1 284 654	448 866	186%	9 874 464
	Endettement	20 092 281	17 900 535	12%	19 033 034
	CMT	4 746 630	3 868 718	23%	4 942 245
CCT	15 345 651	14 031 817	9%	14 090 789	
Immobilier	Chiffre d'affaires Global	4 070 205	4 164 770	-2%	17 183 709
	CA Local	4 070 205	4 164 770	-2%	17 183 709
	CA Export	0	0		0
	Production	4 070 205	4 164 770	-2%	17 183 709
	Investissements	0	0		43 285
	Endettement	45 552 930	43 676 538	4%	46 377 591
	CMT	37 202 190	37 097 745	0%	38 703 442
CCT	8 350 740	6 578 793	27%	7 674 149	

- Suite -

Les hausses de revenus ont concerné :

AGRO-ALIMENTAIRE : croissance de 12,8 Millions de Dinars soit +4%. Cette croissance est due à la hausse des ventes locales de 7%% principalement la hausse de vente de margarine, des huiles raffinées et d'aliment.

Les régressions de revenus ont concerné :

		Variation	
		en Millions de dinars	en %
Commerce & Services	Régression de 7 Millions de Dinars soit -11%. Cette régression est due à la baisse des ventes locales de 53%.	-18,2	-23%
Transformation d'acier	Régression de 10 Millions de Dinars soit -19%. Cette régression est due principalement à la baisse des ventes export de 27%.	-10	-19%
Emballage	Régression de 9,4 Millions de Dinars soit -17%. Cette régression est due essentiellement à la baisse des ventes export 54%.	-9,4	-17%
Bois & Bien d'Equiptement	Régression de 4,5 Millions de Dinars soit -11%. Cette régression est due essentiellement à la baisse des ventes export de 88% ainsi que les ventes locales de 17%.	-4,5	-20%
Intégration Avicole	Régression de 3,6 Millions de Dinars soit -2%. Cette régression est due essentiellement à la baisse des ventes locales .	-3,6	-2%
Matériaux de construction	Régression de 0,9 Millions de Dinars soit -2%. Cette régression est due essentiellement à la baisse des ventes locales de 6% .	-0,9	-2%

2.Indicateur d'Activité Individuelle société PGH

Métier	Désignations	2020	2019	Variation
PGH «prestations de service »	Total Revenus	6 672 235	5 481 256	22%
	Revenus des prestations	6 672 235	5 481 256	22%
	Revenus des Participations	0	0	0%
	Charges d'exploitation	3 091 802	2 842 054	9%
	Prise de participation dans le du Groupe de la période	4 482 499	-9 961 242	-145%
	Placements a court terme	6 100 000	0	0%
PGH	Solde liquidités et équivalents de liquidités	36 007	8 571 110	-100%
	TOTAL des Actifs	574 210 967	467 632 258	23%

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**SOCIETE : BH ASSURANCE**

Siège social : Lot AFH BC5 Centre Urbain Nord- Tunis -1003

La Société «BH ASSURANCE» publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2020.

	1er Trimestre 2020	1er Trimestre 2019	Au 31/12/2019(*)
1 - PRIMES EMISES	-	-	-
VIE	16 153 145	16 347 245	42 420 433
IARD	6 941 126	5 134 861	11 049 115
AUTO	9 025 161	8 065 075	24 279 078
ENGINEERING	857 445	1 183 635	3 071 721
TRANSPORT	591 478	453 762	3 376 457
MALADIE	6 663 023	5 921 075	32 510 654
Non VIE	24 078 233	20 758 408	74 287 025
Total	40 231 378	37 105 653	116 707 458
2 - PRIMES CEDEES	11 789 366	9 613 947	31 898 576
VIE	5 573 148	4 345 875	19 046 257
IARD	4 970 263	3 997 225	7 739 048
AUTO	252 750	185 431	1 071 882
ENGINEERING	869 164	913 004	2 412 541
TRANSPORT	252 225	172 411	1 628 847
3 - COMMISSIONS	5 347 357	4 464 372	16 970 519
4 - CHARGES DE SINISTRES	-	-	-
VIE	2 018 384	2 503 297	9 995 761
IARD	259 716	-81 580	1 359 801
AUTO	4 174 007	3 841 813	16 862 346
ENGINEERING	320 595	97 699	692 302
TRANSPORT	243 411	276 650	736 352
MALADIE	7 847 979	5 612 812	24 709 860
Non VIE	12 845 707	9 747 395	44 360 660
Total	14 864 091	12 250 691	54 356 420
5 - PRODUIT DES PLACEMENTS	3 695 788	3 145 830	14 295 134
dont Revenus financiers	3 337 377	2 796 526	12 970 839

(*) Chiffres Audités

- Suite -

I. BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS TRIMESTRIELS:

1. Les charges de sinistres déclarées encours, commissions et revenus financiers ont été estimés à partir des états de gestion et des états comptables de la société.
2. Les chiffres évoluent au fur et à mesure du traitement des données tardives et ce pour toutes les branches (sinistres réglés, sinistres déclarés, primes cédées, commissions).
3. Les indicateurs relatifs à l'exercice 2019 sont audités.
4. Les produits des placements tiennent compte des intérêts courus et non échus.

II. FAITS SAILLANTS

- Au 31.03.2020, le chiffre d'affaires global de BH ASSURANCE s'est établi à 40.2MD contre 37.1MD au 31.03.2019, soit une croissance de 8%.
- Les primes cédées ont enregistré une évolution de 23% liée essentiellement à l'augmentation du chiffre d'affaires.
- De sa part, la charge de sinistre totalise 14,86 MD contre 12,25MD au 31.03.2019 soit une évolution de 21%.
- Les produits des placements ont affiché une progression de 17% par rapport à la même période de l'année 2019

AVIS DES SOCIÉTÉS

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**ONE TECH HOLDING**

16, Rue des entrepreneurs, Zone Industrielle Charguia II 2035 Ariana Tunis

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**TRIMESTRE 1/2020**

Le groupe ONETECH publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au premier trimestre 2020 (*)

Chiffres consolidés (en DT)	Performances du premier trimestre		Variations		Cumul de la période allant du 1er Janvier au 31 Mars		Variations		Performance annuelle
	T1-2020	T1-2019	en Valeur	en %	2020	2019	en valeur	en %	
Désignation									Année 2019
Revenus	190 281 034	234 205 519	-43 924 485	-18,8%	190 281 034	234 205 519	-43 924 485	-18,8%	898 083 402
Ventes à l'export	158 064 955	190 297 687	-32 232 732	-16,9%	158 064 955	190 297 687	-32 232 732	-16,9%	712 085 581
Ventes locales	32 216 079	43 907 832	-11 691 753	-26,6%	32 216 079	43 907 832	-11 691 753	-26,6%	185 217 821
Production	191 082 129	236 239 655	-45 177 525	-19,1%	191 082 129	236 239 655	-45 177 525	-19,1%	901 479 475
Investissements	10 671 292	6 615 024	4 056 268	61,3%	10 671 292	6 615 024	4 056 268	61,3%	41 415 914
Investissements Corporels & incorporels	6 625 595	6 082 848	542 747	8,9%	6 625 595	6 082 848	542 747	8,9%	33 405 082
Investissements financiers	4 045 697	532 176	3 513 521	660,2%	4 045 697	532 176	3 513 521	660,2%	8 010 832
Structure de l'endettement					123 081 813	139 728 473	16 646 660	11,9%	131 323 290
Endettement à long et moyen terme					80 368 767	97 764 545	-17 395 778	-17,8%	88 675 675
Endettement à court terme					42 713 045	41 963 927	749 118	1,8%	42 647 624

(*) Les valeurs sus-indiquées du premier trimestre 2020 ne sont pas auditées.

- Suite -

Faits les plus marquants :

- La pandémie du Covid-19 a impacté négativement les revenus du groupe One Tech sur le premier trimestre 2020. En effet, ces derniers ont atteint 190 millions de dinars en régression de -18,8% par rapport à leur niveau de Q12019 ;
- Cette baisse s'explique par la fermeture des usines du groupe sur les dix derniers jours du mois de mars 2020, suite à la décision de confinement total décrétée par les autorités tunisiennes ;
- La baisse a relativement beaucoup plus touché le marché local que celui des exportations qui ont représenté sur la période 83% du chiffre d'affaires consolidé du groupe ;
- Les revenus consolidés du pôle mécatronique (composants et modules électroniques) ont atteint 97 millions de dinars, en baisse de -14,2% par rapport à leur niveau de la même période en 2019, les ventes de ce pôle sont entièrement destinées à l'exportation;
- Les revenus consolidés du pôle câbles se sont remontés à 79,4 millions de dinars, en régression de -27,3% avec une part des exportations de 58,6 millions de dinars, soit 74% de l'ensemble des ventes de ce pôle ;
- Les investissements de la période n'ont porté que sur les améliorations de la qualité et de la productivité, ces derniers ont atteint une enveloppe de 6,6 millions de dinars, soit +9% par rapport à l'année dernière ;
- L'endettement global du groupe s'inscrit en baisse de -12% par rapport à son niveau de fin d'année 2019, passant de 131 millions de dinars à 123 millions de dinars.
- Le groupe a commencé à reprendre progressivement ses activités et à étudier un plan de relance lui permettant de saisir les opportunités de l'après Covid-19.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**SOCIETE SOTEMAIL**

Siège social : MENZEL HAYET – MONASTIR

La Société SOTEMAIL publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2020:

Libellé	1 ère Trimestre			Cumul 2019*	
	En dinars	2020	2019		Variation en %
1- Chiffre d'Affaires		9 231 440	14 579 308	-36,7%	57 542 250
CA Local		9 176 563	13 277 992	-30,9%	55 138 957
CA Export		54 877	1 301 316	-95,8%	2 403 293
2- Production		12 570 180	12 606 098	-0,3%	53 152 706
3- Investissements		370 598	849 637	-56,4%	2 483 825
4- Engagements bancaires		42 377 657	29 292 743	44,7%	41 532 045
Dettes à Moyen et Long terme		16 342 373	11 470 071	42,5%	17 986 816
Dettes à Court terme (crédits de gestion, découverts bancaires)		26 035 284	17 822 671	46,1%	23 545 229

*Les indicateurs se rapportant à l'exercice 2019 restent provisoires jusqu'à l'approbation des Etats financiers par l'Assemblée Générale Ordinaire de la société.

LES PRINCIPAUX FAITS SAILLANTS.

Conformément aux mesures prises par le Gouvernement afin de lutter contre la propagation du virus Covid-19, la Direction Générale de la société SOTEMAIL, soucieuse de la santé de ses collaborateurs et celle de sa clientèle, a décidé de suspendre provisoirement son activité de production, ainsi que de distribution, et ce jusqu'à l'extinction des mesures exceptionnelles de confinement.

La société continuera à informer ses actionnaires régulièrement à travers la publication d'un communiqué sur l'évolution de la situation de la société.

Le Top management de la société entouré de son équipe, a déjà mis en place une stratégie qui permettra à la société de reprendre un rythme habituel dès retour de la situation à la normale. A noter que SOTEMAIL dispose d'un niveau de stock stratégique lui permettant de retrouver son activité normale dès la fin de cette crise.

- Suite -

La société a arrêté son activité depuis le 21/03/ 2020 par conséquent, les indicateurs sont arrêtés au 21/03/2020.

La structure de l'endettement et les placements sont arrêtés au 31/03/2020.

Le Chiffre d'Affaires Total du premier trimestre 2020 :

Depuis le 21/03/2020, et suite au confinement général, SOTEMAIL a suspendu toute activité de production et de vente, par conséquent le chiffre d'affaires global arrêté au 21/03/2020 s'élève à 9 231 440 dinars.

Notons que le chiffre d'affaires global arrêté au 31/03/2019 s'élève à 14 579 308 dinars.

Le chiffre d'affaires local cumulé :

Les ventes sur le marché local ont été impactées par la crise sanitaire déclenchée officiellement le 2/03/2020, le chiffre d'affaires local réalisé au 21/03/2020 s'élève à 9 176 563 dinars contre 13 277 992 dinars au 31/03/2019.

Le chiffre d'affaires Export cumulé au premier trimestre 2020 :

La pandémie qui s'est propagée rapidement depuis le mois de janvier dans le monde a touché négativement l'activité du commerce international, le chiffre d'affaires export arrêté au 21/03/2020 s'élève à 54 877 dinars contre un chiffre d'affaires export arrêté au 31/03/2019 de 1 301 316 dinars.

La valeur de la production :

La valeur de la production réalisée au 21/03/2020 est de 12 570 180 dinars, La valeur de la production est déterminée en rapportant le total des coûts directs de production aux quantités produites pour la période concernée.

Les investissements :

Les investissements au 21/03/2020 ont enregistré une régression de **-56.4%** par rapport au 31/03/2019.

Les engagements bancaires :

Les engagements bilan au 31 mars 2020 s'établissent à 42 377 657 dinars contre un total de 41 532 045 dinars au 31/12/2019 marquant une hausse de 2 %. Les dettes à long et moyens termes représentent (39%) du total engagement bilan au 31 mars 2020.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS**Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis « S.N.M.V.T » MONOPRIX**

Siège social : 1, rue Larbi Zarrouk BP 740 - 2014 Mégrine

La Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis S.N.M.V.T « MONOPRIX » publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2020*.

	Du 01/01/2020 au 31/03/2020	Du 01/01/2019 au 31/03/2019	Au 31/12/2019
CA TTC	164 157	153 486	658 372
CA HT	157 858	146 997	631 107
Cout achat Marchandises vendues	131 146	121 800	518 944
Charges du personnel	13 916	13 037	54 133
- <i>Ratio Masse salariale / CA HT</i>	8,82%	8,87%	8,58%
- <i>Effectif</i>	3523	3 385	3 536
Charges financières	1 323	1 593	5 708
Produits financiers	16	15	2 529
Nombre de points de vente	87	89	87
Délai de règlement fournisseurs en nombre de jours	74	70	72

(*) Données disponibles à ce jour et non encore validées par les commissaires aux comptes .

Commentaires :

- 1- Le chiffre d'affaires HT du 1^{er} trimestre 2020 a enregistré une progression de **+7.39%** comparé à celui du 1^{er} trimestre 2019.
- 2- Le nombre de magasins communiqué concerne uniquement les magasins en activité.
- 3- Le ratio masse salariale rapporté au chiffre d'affaires est amélioré en passant de 8.87% en 2019 à 8.82% en 2020.
- 4- Le nombre de point de vente est passé de 89 magasins à la fin du premier trimestre 2019 à 87 magasins à la fin du premier trimestre 2020 à la suite de l'ouverture de Monoprix Mourouj , Monoprix Manouba, Monoprix Kelibia, à la fermeture du Mini M Bellevue, Mini M BorjLouzir, Mini M Sidi Hssine et à l'intégration des magasins KIDS et MAISON dans le magasin Monoprix Zéphyr à la Marsa.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

ATTIJARI LEASING

Siège social : Rue du Lac d'Annecy – 1053 Les Berges du Lac- Tunis

La Société ATTIJARI LEASING publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2020.

(Mt en Milliers de dinars)

1 er trimestre 2020		PREMIER TRIMESTRE			EXERCICE 2019 **	
		2020 *	2019	Var en %		
1	Approbations					
2	Répartition des approbations / secteurs & par types	Total	64 339	89 332	-28,0%	299 090
	2-1 Agriculture	Mobilier	7 579	8 291	-9%	36 907
		Immobilier	0	0		95
	2-2 Industrie	Mobilier	10 108	13 778	-27%	49 168
		Immobilier	0	0		753
	2-3 Bâtiment, Travaux publics	Mobilier	4 464	5 708	-22%	15 887
		Immobilier	0	0		134
	2-4 Tourisme	Mobilier	1 255	4 300	-71%	8 623
		Immobilier	0	220	-100%	220
	2-5 Services et commerce	Mobilier	39 069	55 905	-30%	177 727
		Immobilier	1 864	1 130	65%	9 576
3	Mises en force					
4	Répartition des mises en force / secteurs et / types	Total	38 700	60 835	-36,4%	205 193
	4-1 Agriculture	Mobilier	5 701	7 794	-26,9%	29 247
		Immobilier	0	0		0
	4-2 Industrie	Mobilier	7 619	11 025	-30,9%	26 137
		Immobilier	0	250		700
	4-3 Bâtiment, Travaux publics	Mobilier	1 747	3 691	-52,7%	10 053
		Immobilier	0	0		0
	4-4 Tourisme	Mobilier	797	778	2,4%	3 832
		Immobilier	0	220		220
	4-5 Services et commerce	Mobilier	18 253	36 877	-50,5%	130 272
		Immobilier	4 583	200	2191,5%	4 732
5	Total des engagements en cours		526 955	568 757	-7,3%	533 666
6	Total des engagements classés		63 203	62 205	1,6%	56 468
7	Trésorerie Nette		363	24 948	-98,5%	19 468
8	Structure des Ressources		406 000	458 609	-11,47%	435 981
	Emprunts obligataires		30%	33%	-9,09%	29%
	Emprunts bancaires		59%	55%	7,09%	59%
	Emprunts étrangers		9%	9%	4,44%	10%
	Certificat de dépôt		2%	3%	-43,33%	2%
9	Capitaux propres ***		52 128	52 069	0,11%	48 631
10	Revenus bruts de Leasing		68 643	71 520	-4,02%	287 677
11	Revenus nets de leasing		14 372	14 313	0,41%	58 800
12	Produits nets de leasing		4 640	4 272	8,61%	17 664
13	Total charges d'exploit ^o hors provisions		3 272	3 160	3,54%	10 427

* Données non auditées

** Données financières définitives et auditées

*** Total des capitaux propres sans tenir compte du résultat de la période

- Suite -

Approbations : Contrats de leasing approuvés

Mises en force: Contrats dont la facturation est entrée en vigueur

Engagements en cours : comprennent l'ensemble des engagements bruts de leasing , de factoring bruts et de participations nettes de

Engagements classés : comprennent l'ensemble des engagements classés de leasing et de factoring

Revenus bruts de leasing & Factoring : loyers de leasing (+) Autres produits d'exploitation (+) Commissions de factoring (+) Interêts de

Revenus nets de leasing & factoring : Revenus bruts de leasing & factoring (-) Amortissements financiers

Commissions factoring : commissions / factures achetées

Commissions de financement : produits/financements des factures achetées

Produits nets de leasing & factoring : Revenus nets de leasing et du factoring (-) charges financières

Charges d'exploitation hors provisions : charges de personnel (+) dotations aux amortissements (+) autres charges d'exploitation

Les faits marquants

L'activité de la société s'est caractérisée au 1er trimestre 2020 par :

- * Une baisse des approbations de 28% par rapport au premier trimestre 2019
- * Une baisse des mises en forces de 36,4 % par rapport au premier trimestre 2019
- * Les engagements de la société ont baissé de 7,3 % par rapport au premier trimestre 2019
- * Une augmentation de taux d'actifs classés de 9,66 % par rapport au premier trimestre 2019 passant de 10,94% à 11,99%
- * Les Capitaux propres ont enregistré une légère augmentation de 0,11 % compte non tenu du résultat de la période

Régression due principalement à la crise sanitaire covid-19

Attijari leasing a eu un accord de financement de 7 millions d'euros auprès de SANAD en mars 2020

AVIS DES SOCIETES

Projet de résolutions AGO**Banque Tuniso-Koweitienne****Groupe BPCE**

Siège Social :10 Bis, Avenue Mohamed V, BP 49 - 1001 Tunis-

Projet des résolutions qui sera soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 28 avril 2020.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve les modalités de convocation et de tenue de la réunion qui ne lèsent en rien les actionnaires.

Cette résolution est adoptée à

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport d'activité de la BTK pour l'exercice 2019 et du rapport général des Commissaires aux comptes pour la même période, approuve dans leur intégralité le rapport d'activité ainsi que les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2019 faisant apparaître un résultat déficitaire de -30 910 milles dinars.

Elle approuve également les opérations traduites par ces états financiers ou résumées dans ces rapports.

Cette résolution est adoptée à

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport spécial des Commissaires aux comptes de la BTK au titre de l'exercice 2019 et relatif aux opérations régies par l'article 62 de la loi 2016-48 relative aux établissements de crédits et par les articles 200 et 475 du Code des sociétés commerciales, approuve dans leur intégralité ces opérations.

Cette résolution est adoptée à

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, sur proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter la perte de l'exercice clos au 31/12/2019 s'élevant à **-30.910** DT comme suit :

	<u>2019</u>
Résultat net de l'exercice 2019	-30 910
Report à nouveau	-129 345
Cumul résultat	-160 255
Réserve légale (5%) avec limite à 10% du capital	0
Total	-160 255
Amortissements différés	-24 009
Report à nouveau	-136 246

Cette résolution est adoptée à

- Suite -

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport d'activité consolidé du groupe BTK pour l'exercice 2019 et du rapport général des Commissaires aux comptes pour la même période, approuve dans leur intégralité le rapport d'activité consolidé ainsi que les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2019 faisant apparaître un résultat déficitaire de -27.564 mille dinars.

Elle approuve également les opérations traduites par ces états financiers ou résumées dans ces rapports.

Cette résolution est adoptée à

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier et sans réserves aux administrateurs pour leur gestion durant l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Cette résolution est adoptée à

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'allouer, au titre de l'exercice 2020, aux Administrateurs une enveloppe de jetons de présence correspondant à une somme globale annuelle brute de 420.000DT.

L'Assemblée Générale décide que cette enveloppe de jetons de présence sera répartie conformément aux délibérations du Conseil d'administration.

Cette résolution est adoptée à

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire ratifie la cooptation décidée par le Conseil d'Administration lors de sa réunion du 7 Février 2020, de M. Moncef AKERMI administrateur au Conseil d'administration en remplacement de M Anis ATTIA à compter du 7 février 2020, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir en 2020 à l'effet de statuer sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Cette résolution est adoptée à

NEUVIEME RESOLUTION

Compte tenu de l'arrivée du terme de la totalité des mandats des administrateurs, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer en qualité d'administrateurs :

[Noms des administrateurs nommés]-----

, pour une durée de trois ans. Ces mandats expireront à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer en 2023 sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Cette résolution est adoptée à

ONZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au représentant légal de la BTK à l'effet d'accomplir tous dépôts et publications nécessaires.

Cette résolution est adoptée à

AVIS DES SOCIETES

INFORMATIONS POST AGO**ARAB INTERNATIONAL LEASE**

Siège social : 11, rue Hédi Noura Immeuble BTK 1001 Tunis

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 10 avril 2020, la société ARAB INTERNATIONAL LEASE publie ci-dessous :

- ♦ Les résolutions adoptées,
- ♦ Le bilan après affectation du résultat comptable,
- ♦ L'état d'évolution des capitaux propres.

1. Les résolutions adoptées :**Première Résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve les modalités de tenue de la réunion par vidéo conférence, qui ne lèse en rien les actionnaires

Cette résolution mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité

Deuxième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration et des rapports du Commissaire aux Comptes, approuve le rapport du Conseil d'Administration ainsi que les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Cette résolution mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité

Troisième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport spécial du commissaire aux comptes relatif aux opérations régies par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales et de l'article 62 de la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers, prend acte dudit rapport et approuve dans leur intégralité et sans réserve les opérations relatives aux conventions règlementées qui y sont mentionnées.

Cette résolution mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité

Quatrième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, donne quitus entier et sans réserve aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion du 1er janvier au 31 décembre 2019.

Cette résolution mise aux voix a été adoptée à l'unanimité

Cinquième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve la proposition du Conseil d'Administration pour affecter les résultats de l'exercice clos le 31/12/2019 comme suit :

Affectation du compte de résultat	Montant en TND
Résultat net bénéficiaire de l'exercice 2019	1 341 030
Report à nouveau des exercices antérieurs	(2 399 545)
Report à nouveau de l'exercice 2019	(1 058 515)
Report à nouveau	(1 058 515)

Cette résolution mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité

- Suite -

Sixième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire ratifie la cooptation de Mr Lotfi NABI en tant qu'administrateur, en remplacement de Mr Wajdi KOUBAA qui a présenté sa démission, et ce jusqu'à la date de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'année 2020.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale Ordinaire a pris note de la vacance du poste d'administrateur occupé par Mr Yves BORDIER qui a été nommé par l'Assemblée Générale du 30 avril 2018, et a décidé de ne pas le remplacer. Le nombre d'administrateurs est ainsi réduit de 9 à 8 administrateurs. Cette résolution mise aux voix a été adoptée à l'unanimité

Septième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'accorder aux membres du Conseil d'Administration des jetons de présences au titre de l'exercice 2019 pour un montant global de 82 500 mille dinars brut, répartis comme suit :

Président du Conseil :	25 000 dinars
La Banque Tuniso-Koweitienne :	6 250 dinars
La Société Tunisienne de Banque :	6 250 dinars
Quatre administrateurs à titre personnel	6 250 dinars chacun, soit 25 000 dinars

Président Comité des risques :	10 000 dinars
Président du comité d'audit	10 000 dinars

Cette résolution mise aux voix a été adoptée à l'unanimité

Huitième Résolution :

Pour le financement de l'activité de la société, l'Assemblée Générale Ordinaire, autorise l'émission d'un emprunt obligataire en une ou plusieurs tranches d'un montant maximum de 60 Millions de dinars à compter de la date de présente réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire et ce jusqu'au 31 décembre 2021.

L'Assemblée Générale Ordinaire donne pouvoir au Conseil d'Administration pour déterminer les conditions d'émission de l'emprunt obligataire, fixer son montant et son calendrier et effectuer toutes les formalités nécessaires à son émission.

Cette résolution mise aux voix a été adoptée à l'unanimité

Neuvième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous les pouvoirs au représentant légal de la société, ou à son mandataire, à l'effet d'accomplir toute formalité légale de publicité.

Cette résolution mise aux voix a été adoptée à l'unanimité.

- Suite -

2. Le bilan après affectation du résultat 2019 :

En dinars	Notes	31-déc. 2 019	31-déc. 2 018
A C T I F			
Liquidités et équivalents de liquidités	4	539 483	3 150 668
Placements à court terme	5		
Créances issues d'opérations de leasing	6	175 887 587	172 579 707
a- Créances sur contrats mis en force		175 088 418	172 450 955
b- Créances sur contrats en instance de mise en force		799 169	128 752
Placements à long terme	7	3 930 920	3 925 854
Valeurs immobilisées		1 933 089	2 231 023
a- Immobilisations incorporelles	8	1 552 396	1 785 848
b- Immobilisations corporelles	9	380 693	445 175
Autres actifs	10	4 736 841	3 793 179
a- Prêts au personnel		408 971	400 282
b- Dépôts et Cautionnements		1 105	4 105
c- Charges reportées		222 026	230 239
d- Autres		4 104 738	3 158 553
Total de l'actif		187 027 920	185 680 432
P A S S I F			
Concours bancaires et dettes rattachées	11	11 046 896	6 293 810
Emprunts et dettes rattachées	12	118 345 739	134 693 673
Dettes envers la clientèle	13	4 960 570	2 435 418
Fournisseurs et comptes rattachés	14	20 886 341	12 077 841
Autres passifs	15	2 848 405	2 473 130
a- Provisions pour passifs et charges		500 000	638 000
b- Autres		2 348 405	1 835 130
Total du passif		158 087 951	157 973 872
C A P I T A U X P R O P R E S			
Capital		25 000 000	25 000 000
Réserves		4 998 484	5 106 105
Résultats reportés		(1 058 515)	(2 399 545)
Effet de modifications comptables		-	-
Résultat de l'exercice		-	-
Total des capitaux propres	16	28 939 969	27 706 560
Total passif et capitaux propres		187 027 920	185 0 432

3. L'état d'évolution des capitaux propres :

	Capital social	Réserve légale	Réserves pour action exonérées	Réserve pour IFRS	Réserves pour fonds social	Effet de modifications comptables	Résultats reportés	Résultat de la période	Total
Solles au 31 décembre 2018	25 000 000	1 090 204	3 000 000	300 000	565 901	(816 253)	(3 088 308)	1 655 016	27 706 560
Réserve légale									
Distribution de dividendes									
Dotations fonds social					150 000		(150 000)		
Effet de modifications comptables						816 253	888 763	(1 655 016)	
Intérêts des prêts accordés sur le fonds social									
Prélèvements sur fonds social					(107 621)				(107 621)
Résultat de la période close au 31.12.2019								1 341 030	1 341 030
Solles au 31 décembre 2019 avant affectation résultat au titre de l'exercice 2019	25 000 000	1 090 204	3 000 000	300 000	608 280	0	(2 399 545)	1 341 030	28 939 969
Affectation approuvée par l'AGO du 10 Avril 2020							1 341 030	(1 341 030)	0
Solles au 31 décembre 2019 après affectation de résultat au titre de l'exercice 2019	25 000 000	1 090 204	3 000 000	300 000	608 280	0	(1 058 515)	0	28 939 969

بنك تونس العالمي

المقر الاجتماعي : 18، شارع الولايات المتحدة الأمريكية بتونس

إثر انعقاد الجلسة العامة العادية بتاريخ 30 مارس 2020 ينشر بنك تونس العالمي مايلي :

القرارات المعتمدة من قبل الجلسة العامة العادية
الموازنة بعد تخصيص النتيجة المحاسبية.
قائمة تطور الأموال الذاتية باعتبار قرار تخصيص النتيجة المحاسبية.

I- القرارات المعتمدة من قبل الجلسة العامة العادية

القرار الأول

بعد الاستماع إلى تقرير مجلس الإدارة وتقرير مراقب الحسابات عن نشاط البنك خلال السنة المالية 2019 صادقت الجلسة العامة على تقرير مجلس الإدارة بكامل محتواه.

تمت الموافقة على هذا القرار بالإجماع

القرار الثاني

اطلعت الجلسة العامة على الميزانية وعلى جميع الحسابات و الكشوفات المتعلقة بالسنة المالية المنتهية في 31 ديسمبر 2019

تمت الموافقة على هذا القرار بالإجماع

القرار الثالث

بناء على أن الأرباح الغير المجمعة المسجلة بالنسبة للسنة المالية 2019 حسب المعايير المحاسبية التونسية، والتي بلغت - 13,028,319 دولار أمريكي و أن الرصيد المرحل من السنة الماضية بلغ - 41,967,560 دولار أمريكي فقد تقرر تخصيص مبلغ - 54,995,879 دولار أمريكي كما يلي :

دولار أمريكي	
1,000,000	احتياطي عام
5,000,000	توزيع أرباح
240,000	صندوق اجتماعي
48,755,879	رصيد مرحل
54,995,879	المجموع

مع الإشارة إلى أن عملية توزيع الأرباح ستتم من الأموال الذاتية غير الخاضعة للأداء والتي وقع تضمينها بقائمة الإيضاحات حول القوائم المالية المودعة بعنوان سنة 2013.

تمت الموافقة على هذا القرار بالإجماع

القرار الرابع

منحت الجلسة العامة أعضاء مجلس الإدارة مبلغا ماليا صافيا قدره 212,917.00 دولار أمريكي مقابل ممارسة نشاطهم في شكل منحة حضور وفقا للفصل 204 لمجلة الشركات التجارية.

تمت الموافقة على هذا القرار بالإجماع .

القرار الخامس

أبرأت الجلسة العامة ذمة أعضاء مجلس الإدارة إبراء تاما و نهائيا دون قيد في كل ما يتعلق بإدارة شؤون البنك للسنة المالية 2019.

تمت الموافقة على هذا القرار بالإجماع

القرار السادس

تضامنا مع الشعب التوتسي في تصديه لجائحة فيروس الكورونا المستجد، صادقت الجلسة العامة على قرار مجلس الإدارة التبرع بمبلغ 4 مليون دينار تونسي لفائدة الدولة التونسية.

تمت الموافقة على هذا القرار بالإجماع

القرار السابع

قررت الجلسة العامة تعيين السيد سمير شبيل عضوا مستقلا بمجلس إدارة بنك تونس العالمي للمدة المتبقية من عضوية المجلس الحالي التي تنتهي بانقضاء الجلسة العادية التي تبنت في الحسابات و الكشوفات المتعلقة بالسنة المالية المنتهية في 31 ديسمبر 2020.

تمت الموافقة على هذا القرار بالإجماع

القرار الثامن:

فوضت الجلسة العامة كل الصلاحيات لمن يحمل نظيرا أو نسخة أو مضمونا من هذا المحضر قصد إتمام إجراءات الإيداع و النشر و كل الموجبات القانونية كما أنها فوضت السيدة ابتسام الساحلي صاحبة بطاقة تعريف وطنية عدد 04644254 للقيام بإجراءات الإيداع.

تمت الموافقة على هذا القرار بالإجماع

و رفعت الجلسة على الساعة منتصف النهار.

BILAN APRES AFFECTATION

Arrêté au 31.12.2019

(Unités en US Dollars)

Désignation	Notes	2019	2018
AC 1 Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	3	62 671 160	160 060 137
AC 2 Créances sur les établissements bancaires et financiers	4	365 233 972	270 926 531
AC 3 Créances sur la clientèle	5	21 939 669	25 352 081
AC 4 Portefeuille titres commercial	6	20 297 346	17 955 382
AC 5 Portefeuille d'investissement	7	113 417 995	108 184 113
AC 6 Valeurs immobilisées	8	2 279 798	2 394 804
AC 7 Autres actifs	9	2 272 136	1 762 281
TOTAL ACTIFS		588 112 076	586 635 329
PA 2 Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	10	168 893 262	171 381 205
PA 3 Dépôts de la clientèle	11	271 456 873	275 644 609
PA 5 Autres passifs	12	16 881 759	16 847 967
TOTAL PASSIFS		457 231 894	463 873 781
CP 1 Capital		50 000 000	50 000 000
CP 2 Réserves		31 124 303	29 793 988
CP 4 Autres capitaux propres		1 000 000	1 000 000
CP 5 Résultats reportés		48 755 879	41 967 560
TOTAL CAPITAUX PROPRES	13	130 880 182	122 761 548
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		588 112 076	586 635 329

III- قائمة تطور الأموال الذاتية باعتبار قرار تخصيص نتيجة المحاسبية 2019

TUNIS INTERNATIONAL BANK	Capital	Prime d'émission	Réserve légale	Réserve générale	Réserve de réévaluation	Réserve fond social	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31/12/2018 Après affectation	50 000 000	0	7 556 427	20 977 157	1 000 000	1 350 718	41 967 560	0	122 851 863
Résultat 2019								13 028 319	13 028 319
Solde au 31/12/2019 avant affectation	50 000 000	0	7 556 427	20 977 157	1 000 000	1 350 718	41 967 560	13 028 319	135 880 182
Affectation des résultats suivant décision de l'AGO du 30/03/2020				1 000 000			12 028 319	-13 028 319	0
Dividendes distribués							-5 000 000		-5 000 000
Variation Fond social						240 000	-240 000		0
Solde au 31/12/2019 Après affectation	50 000 000	0	7 556 427	21 977 157	1 000 000	1 590 718	48 755 879	0	130 880 182

قرار الجلسة العامة الخارقة للعادة

الصناعات الكيماوية للفليور

المقر الاجتماعي: 06، نهج الأمين العباسي 1002 تونس البلفدير.

القرارات التي صادقت عليها الجلسة العامة غير العادية المنعقدة يوم 17 افريل 2020

القرار الأول:

إن الجلسة العامة الخارقة للعادة، بعد اطلاعها على التحويلات المزمع القيام بها والخاصة بالفصل الرابع للعقد التأسيسي المتعلق بتغيير عنوان المقر الاجتماعي. تصادق على قرار تغيير عنوان المقر الاجتماعي. ليصبح :

الفصل -4- :المقر الاجتماعي

1. حدد المقر الاجتماعي للشركة بتونس:6، نهج الأمين العباسي 1002 تونس البلفدير.
 2. يمكن نقل المقر الاجتماعي إلى أي مكان آخر من البلاد التونسية وذلك وفق ما تقرره الجلسة العامة الخارقة للعادة للمساهمين حسب الفصل 51 من هذا القانون الأساسي.
 3. يمكن للشركة فتح فروع أو مكاتب أو وكالات أو نيابات وذلك حيثما يرى مجلس الإدارة مصلحة في ذلك.
- وقد تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع.

القرار الثاني:

إن الجلسة العامة الخارقة للعادة تمنح كل الصلاحيات لمكتب الجلسة للقيام بكل الإجراءات المتعلقة بالتسجيل والإعلام وبكل ما ينصص عليه القانون.

وقد تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع.

AVIS DES SOCIETES

PAIEMENT DU DIVIDENDES

LA SOCIETE LES INDUSTRIES CHIMIQUES DU FLUOR I.C.F

Sise au 06 RUE AMINE EL ABBASSI 1002 TUNIS.

La société des Industries chimiques du fluor informe ses aimables actionnaires que la date de mise en paiement des dividendes relatifs à l'exercice 2019 a été fixée pour le 07 JUILLET 2020.

Le coupon s'élève à:

- **8.000** (Huit) Dinars pour chaque **Action** De Nominal 10 Dinars.

Ces dividendes seront distribués conformément à la loi en vigueur.

2020 - AS - 0364

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER**
Immeuble CMF - Centre Urbain Nord
4^{ème}Tranche - Lot B6 Tunis 1003
Tél : (216) 71 947 062
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**
www.cmf.tn
email : cmf@cmf.tn
Le Président du CMF
Mr. Salah Essayel

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2019	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION							
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>							
1 TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	188,603	191,832	191,867		
2 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	128,808	131,056	131,079		
3 UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99	108,693	110,281	110,296		
4 SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB MANAGER	18/09/17	114,417	116,799	116,829		
5 LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	112,884	114,674	114,695		
6 FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	108,832	111,364	111,387		
7 FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	109,304	110,991	111,007		
8 SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	45,027	45,504	45,509		
9 SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94	31,415	31,890	31,896		
10 POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	105,929	107,893	107,912		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
11 FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	16,707	16,967	16,970		
12 MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	121,384	122,816	122,828		
13 CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	1,159	1,165	1,165		
14 FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	111,984	114,101	114,120		
15 UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	11,040	11,202	11,203		
16 FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07	156,564	160,100	160,133		
17 FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07	11,084	11,243	11,244		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
18 FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,742	1,770	1,772		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>							
19 SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	60,901	61,628	61,634		
20 SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	129,454	126,264	126,408		
21 SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01	112,135	100,674	101,023		
22 AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20	-	101,452	101,473		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
23 FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	136,744	124,138	124,547		
24 FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	510,165	480,620	481,815		
25 FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	128,967	114,708	114,701		
26 FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	135,741	121,698	121,864		
27 FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	130,499	124,420	124,794		
28 FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	112,462	106,626	106,995		
29 FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	109,116	94,940	95,403		
30 FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	179,510	165,915	165,657		
31 FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	96,478	85,182	85,660		
32 FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	118,731	116,774	116,832		
33 MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	169,247	144,887	145,747		
34 MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	144,657	132,099	132,953		
35 FCP SMART EQUILIBRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	103,478	90,663	90,769		
36 FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	22,654	19,488	19,556		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
37 FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2087,476	2055,963	2056,980		
38 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	129,316	115,935	116,307		
39 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	165,770	161,060	161,270		
40 FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	201,273	176,580	176,705		
41 AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	17,721	15,347	15,307		
42 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,784	2,592	2,580		
43 FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,466	2,337	2,330		
44 UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	75,837	66,389	65,859		
45 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,164	1,049	1,039		
46 FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,226	1,245	1,246		
47 FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,166	1,110	1,108		
48 FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,137	1,046	1,042		
49 MAC HORIZON 2022 FCP	MAC SA	09/11/15	118,999	105,347	105,384		
50 AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	131,708	126,125	126,160		
51 FCP MOUASSASSETT	AFC	17/04/17	1133,301	1023,153	1018,645		
52 FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	11,951	10,326	10,379		
53 FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	BIAT ASSET MANAGEMENT	06/11/17	10,127	8,976	8,994		
<i>SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION</i>							
54 UBCL-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00	93,956	79,137	79,461		
OPCVM DE DISTRIBUTION							
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2019	VL antérieure	Dernière VL
			Date de paiement	Montant			
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>							
55 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	21/04/20	5,271	109,695	111,376	106,121
56 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	30/05/19	4,302	102,952	104,016	104,028
57 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	23/05/19	5,018	106,235	107,991	108,006
58 ATTJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTJARI GESTION	01/11/00	20/05/19	4,854	104,788	106,640	106,658
59 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GERE	07/05/07	11/04/19	5,505	106,654	108,819	108,841

60	SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	30/05/19	4,502	108,650	110,599	110,620
61	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	30/04/19	5,365	106,238	108,009	108,026
62	SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	25/04/19	4,163	103,341	105,038	105,055
63	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	24/05/19	3,620	103,510	104,540	104,549
64	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	06/04/20	6,190	107,338	103,244	103,263
65	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	16/04/19	5,496	109,277	111,503	111,526
66	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	28/05/19	4,274	105,949	107,219	107,235
67	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/19	3,543	104,849	106,082	106,093
68	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	29/03/19	4,574	104,910	106,641	106,656
69	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	24/05/19	4,425	105,102	106,432	106,446
70	SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	27/05/19	5,520	104,538	106,403	106,422
71	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	30/05/19	3,847	106,500	107,853	107,867
72	SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	27/05/19	5,274	104,751	106,665	106,686
73	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	29/05/19	4,859	104,017	105,900	105,915
74	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	31/05/19	3,952	106,872	108,260	108,273
75	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	08/05/19	4,014	103,322	104,606	104,617
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
76	FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	22/05/19	3,763	105,166	107,428	107,444
77	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	24/05/19	5,028	105,649	107,693	107,714
78	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	31/05/19	4,461	106,572	108,444	108,462
FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE								
79	FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	-	-	110,621	113,537	113,793
SICAV MIXTES								
80	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	21/04/20	1,398	62,748	56,459	55,285
81	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	30/04/19	1,420	96,337	84,717	84,928
82	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	06/04/20	0,761	18,466	17,464	17,527
83	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	29/03/19	9,117	302,994	284,417	285,792
84	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	31/05/19	33,007	2323,978	2039,413	2044,392
85	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	17/05/19	2,973	74,850	72,228	72,390
86	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	16/05/19	2,618	57,242	57,588	57,710
87	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	08/05/19	0,737	113,302	102,449	102,825
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
88	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	28/05/19	0,255	11,494	10,791	10,816
89	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	28/05/19	0,353	13,700	12,085	12,138
90	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	20/05/19	0,297	16,225	13,511	13,579
91	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	20/05/19	0,153	13,957	12,007	12,068
92	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	30/05/19	4,830	154,051	152,944	152,960
93	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	31/05/19	0,070	9,038	7,436	7,479
94	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	28/05/19	4,764	116,092	104,017	104,757
95	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	24/04/19	0,428	89,378	78,813	78,674
96	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	30/05/18	0,599	93,397	79,477	79,566
97	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	28/05/19	3,717	98,086	100,558	100,622
98	UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	08/04/20	1,830	98,741	80,040	80,498
99	FCP AL HIKMA	STB MANAGER	19/01/16	29/05/19	1,178	92,975	90,168	89,970
100	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	CGF	06/01/17	-	-	9,984	8,276	8,308
101	FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	15/04/19	1,356	96,139	84,158	84,706
102	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	21/04/20	3,510	153,406	133,275	130,478
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
103	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	31/05/19	0,963	105,212	88,122	87,505
104	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	24/05/19	2,626	114,873	109,681	109,408
105	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	25/05/18	0,833	120,725	108,252	107,298
106	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	20/05/19	5,084	191,573	168,201	168,246
107	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	20/05/19	5,473	179,797	165,365	165,514
108	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	20/05/19	6,417	161,038	153,274	153,093
109	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	23,160	19,571	19,669
110	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	144,945	120,376	119,957
111	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	15/05/19	1,737	138,623	132,447	132,473
112	TUNISIAN EQUITY FUND *	UGFS-NA	30/11/09	28/05/19	80,346	En liquidation	En liquidation	En liquidation
113	FCP SMART EQUITY 2	SMART ASSET MANAGEMENT	15/06/15	16/05/19	13,765	1037,520	987,059	989,661
114	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS	14/12/15	31/05/19	101,823	5860,990	5164,136	5178,534
115	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	CGF	29/07/16	31/05/19	110,305	5281,119	4763,623	4781,551
116	FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	29/05/19	1,883	90,737	80,378	80,304
117	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS	12/11/18	-	-	5065,783	4528,542	4539,101
118	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	-	-	9,947	9,189	9,213
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
119	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	31/05/19	3,829	120,893	109,804	110,651
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
120	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/05/16	20/04/20	293,487	11 311,257	9871,552	9597,139

* FCP en Liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par l'insertion de la société « Arije El Médina », les déclassements de la « Société de Conditionnement des Huiles d'Olives -CHO- » et de la société « CHO Company », l'ouverture au public de la Société d'Investissement à Capital Variable AMEN ALLIANCE SICAV, la liquidation du fonds d'amorçage « CAPITALEASE SEED FUND » et le retrait d'agrément des fonds « NETINVEST POTENTIEL », « FCPR VALITECH I », « ITQAN INVESTMENT FUND », « FCPR BYRSA FUND » et « FCPR GABES SOUTH FUND », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
I-1 Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
5. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
6. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
7. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
8. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
9. BH ASSUANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
10. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
11.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
12.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
13. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
14. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
15. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
16.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
17.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
18. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
19. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
20. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
21. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
22.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
23.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
24.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
25. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
26.Hannibal Lease S.A	Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki 1053 -Les Berges du Lac-	71 139 400
27. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
28. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
29.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044

DERNIERE MISE A JOUR : 17/02/2020

30. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
31. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
32.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
33.Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
34. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
35. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
36. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
37. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
38. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	4, bis rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
39. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
40. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Téboulba-	73 604 149
41. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
42. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
43. Société Immobilière et de Participations "SIMPAN"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
44. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
45. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
46. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
47. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
48. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
49. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
50. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
51. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
52. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
53. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
54. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 -1080 TUNIS-	71 713 100
55. Société Tunisienne d'Equipement "STEQ"	8, rue 8601, Z.I la Charguia I BP N° 746 -1080 Tunis-	71 115 500
56. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
57. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
58. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
59.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
60. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
61. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
62. Tunisie Valeurs	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 600
63. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
64. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
65. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
66. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669

67. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
68. Wifack International Bank SA- WIB Bank-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

I-2 Marché Alternatif

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
3.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
4.HexaByte	Avenue Habib Bourguiba immeuble CTAMA -9000 Béja-	78 456 666
5.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
6.Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
7. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
8. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
9.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I -Tunis-	70 730 250
10.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
11.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
12.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
13.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhauouane -5199 Mahdia –	73 680 435

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
2.Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
5. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Nouria, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-Lac II	30 300 100
8. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
9. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
10.Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
11.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
12. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
13. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
14. Banque Tuniso-Koweïtienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
15. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000

DERNIERE MISE A JOUR : 17/02/2020

18 . Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
21.Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecky, les Berges du lac	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
24.Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
29. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
30. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
31. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
32. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
33. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
34. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
35. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Hourmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
36. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
37.Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
38. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	
39. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
40. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
41. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia -1153 Manouba-	71 550 711
42. Société Carthage Médical - Centre International Carthage Médical-	Zone Touristique, Jinen El Ouest Dkhila -5000 Monastir-	73 524 000
43.Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
44. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
45. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
46. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
47. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeïtula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
48. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
49. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
50.Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest "SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri -Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
51. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
52.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
53. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
54. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax.-	74 624 424
55. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332

56. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
57.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
58.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
59.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
60. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
61.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
62. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
63.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
64.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
65.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
66.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
67.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
68.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
69.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
70.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
71.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
72.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
73. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
74.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
75.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
76.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
77.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
78.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
79.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
80.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
81.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
82.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
83.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
84.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
85.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalie A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
86.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
87.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
88.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
89. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
90.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
91.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200
92.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400

93. Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
94. Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
95. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
96. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
97. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
98. Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH PRUDENCE FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
3	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
4	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
7	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
12	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
13	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
14	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
15	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
16	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
17	FCP AL HIKMA	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
18	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
19	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
20	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
21	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V - 1002 Tunis
22	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V - 1002 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 17/02/2020

23	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V - 1002 Tunis
24	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V - 1002 Tunis
25	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
26	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
27	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
28	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	ACTIONS	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
29	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
30	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
31	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
32	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
33	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
34	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
35	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
36	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
37	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
39	FCP INDICE MAXULA	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
40	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
41	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
42	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
43	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
44	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
45	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
46	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
47	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
48	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
49	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
50	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
51	FCP MAXULA STABILITY	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 17/02/2020

52	FCP MOUASSASSETT	MIXTE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
53	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
54	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
55	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
56	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
57	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
58	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
59	FCP SECURITE	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
60	FCP SMART EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
61	FCP SMART EQUITY 2	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
62	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
63	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
64	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
65	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
66	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
67	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
68	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
69	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
70	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
71	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness (Angle de la rue du Lac Windermere) - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
72	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
73	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin - 1001 Tunis
74	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
75	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
76	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
77	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
79	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 17/02/2020

80	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar-1002 Tunis Belvédère
81	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
83	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
84	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
85	MILLENIU OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
86	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
87	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
88	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
89	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
90	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
91	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
92	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
93	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
94	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
95	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
96	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
97	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
98	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
99	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
100	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
101	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
102	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
103	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
104	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
105	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
106	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
107	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar-1002 Tunis Belvédère

108	TUNISIAN EQUITY FUND (1)	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
109	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
110	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
111	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
112	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GEREE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
113	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
114	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
115	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
116	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
117	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
118	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
119	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
120	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	10 bis, Avenue Mohamed V- Immeuble BTK-1001 Tunis

(1) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II-1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II-1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	Startup Factory Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	Social Business	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	CAPITALease Seed Fund 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
5	ANAVA SEED FUND	Flat6Labs Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
6	CDC AMORÇAGE	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
7	Capital'Act Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
8	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
--	--	--------------	---------

1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR IntilaQ For Excellence	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR Fonds CDC Croissance 1	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
31	FCPR Tunisian Development Fund III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
34	TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB Manager	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	21, Rue de l'Artisanat – Zone Industrielle Charguia II - Tunisie

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

FCP IRADETT 50

SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2019

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 Décembre 2019

I. – Rapport sur les états financiers annuels

1. Opinion

En exécution de la mission que vous nous aviez confiée, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers du fonds commun de placement « **FCP IRADETT 50** » relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2019, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers du fonds commun de placement « **FCP IRADETT 50** », comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2019, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptable et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un total bilan de 638 580 Dinars, un état de résultat soldé par des sommes distribuables de 17 427 Dinars, et un état de variation de l'actif net accusant une variation négative de 289 405 Dinars.

A notre avis les états financiers du fonds commun de placement « **FCP IRADETT 50** » sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière du fonds au 31 décembre 2019, ainsi que des résultats de ses opérations et de la variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport.

Nous sommes indépendants du fonds commun de placement « **FCP IRADETT 50** » conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Paragraphe d'observation

Nous attirons l'attention sur la note 7 au niveau des notes aux états financiers qui décrit les événements postérieurs à la clôture qui sont liés à la crise sanitaire COVID-19 et ses impacts potentiels sur les activités de la société.

La pandémie de coronavirus (COVID-19) est apparue postérieurement à la clôture de l'exercice et par conséquent elle n'a aucun impact sur les états financiers de 2019, l'estimation de son impact financier éventuel sur la situation financière du FCP ne peut être faite à cette date.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

4. Rapport de gestion du Conseil d'Administration :

La responsabilité du rapport de gestion de l'exercice incombe au Conseil d'Administration de votre gestionnaire.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion du Conseil d'Administration de votre gestionnaire et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur le rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, et de l'article 20 du code des organismes de placement collectif, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du fonds commun de placement « **FCP IRADETT 50** » dans le rapport du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les états financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion du Conseil d'Administration de votre gestionnaire et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion du Conseil d'Administration de votre gestionnaire semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

5. Responsabilité de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le Conseil d'Administration de votre gestionnaire est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au gestionnaire du fonds commun de placement « **FCP IRADETT 50** » qu'il incombe d'évaluer sa capacité à poursuivre son exploitation, de

communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le gestionnaire du fonds commun de placement « **FCP IRADETT 50** » a l'intention de liquider le fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au Conseil d'Administration de votre gestionnaire de surveiller le processus d'information financière du fonds commun de placement « **FCP IRADETT 50** ».

6. Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers :

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction du gestionnaire du fonds commun de placement « **FCP IRADETT 50** », de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du gestionnaire du fonds commun de placement « **FCP IRADETT 50** » du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le fonds à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevées au cours de notre audit ;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu ;
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport d'audit, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport d'audit parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II. – Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

1. Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne du fonds commun de placement « **FCP IRADETT 50** ». A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent à la Direction et au Conseil d'Administration du gestionnaire du fonds commun de placement « **FCP IRADETT 50** ».

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

2. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

Conformément aux dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par le fonds commun de placement « **IRADETT 50** » avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au gestionnaire du fonds commun de placement « **FCP IRADETT 50** ».

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liées à la conformité des comptes du fonds commun de placement « **FCP IRADETT 50** » avec la réglementation en vigueur.

3. Vérifications spécifiques relatives au respect des ratios prudentiels

Nous avons procédé à l'appréciation du respect par du fonds commun de placement « **FCP IRADETT 50** » des normes prudentielles prévues par le Code des Organismes de Placement Collectif.

Nous attirons votre attention qu'au 31 décembre 2019 le total des emplois de votre fonds en valeurs mobilières et en obligations représente au bilan 75,16% des actifs, contre des emplois en liquidités et quasi liquidités représentent 24,84% de l'actif de la société,

Cette proportion est au-dessus du seuil de 20% fixé par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 Septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif.

Tunis, le 31 mars 2020

Le Commissaire aux Comptes :

FMBZ - KPMG TUNISIE

EMNA RACHIKOU

BILAN
ARRETE AU 31/12/2019
(Exprimé en dinars)

<u>ACTIF</u>	31/12/2019	31/12/2018
AC1- PORTEFEUILLE-TITRES	479 983	720 009
a- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	223 627	375 173
b- Obligations et valeurs assimilées	256 356	344 836
AC2- Placements monétaires et disponibilités	158 597	175 642
a- Placements monétaires	-	-
b- Disponibilités	158 597	175 642
AC3- Créances d'exploitation	-	18 223
AC4- Autres actifs	-	-
TOTAL ACTIF	638 580	913 874
PASSIF		
PA1- Opérateurs créditeurs	1 625	2 036
PA2- Autres créditeurs divers	18 851	4 329
TOTAL PASSIF	20 476	6 365
<u>ACTIF NET</u>		
CP1- Capital	600 673	887 702
CP2- Sommes distribuables	17 432	19 807
a- Sommes distribuables des exercices antérieurs	5	34
b- Sommes distribuables de l'exercice	17 427	19 773
ACTIF NET	618 104	907 509
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET	638 580	913 874

ETAT DE RESULTAT
ARRETE AU 31/12/2019
(Exprimé en dinars)

	<u>Du 01/01/2019</u> <u>Au 31/12/2019</u>	<u>Du 01/01/2018</u> <u>Au 31/12/2018</u>
PR1 Revenus de portefeuille-titres	26 757	21 828
a- Dividendes	7 306	10 634
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées	19 451	11 194
PR 2- Revenus des placements monétaires	4 695	6 647
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS	31 452	28 476
CH 1- Charges de gestion des placements	12 187	12 559
REVENU NET DES PLACEMENTS	19 265	15 917
PR 3- Autres produits	-	-
CH 2- Autres charges	718	739
RESULTAT D'EXPLOITATION	18 546	15 178
PR 5- Régularisations du résultat d'exploitation	(1 120)	4 595
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	17 427	19 773
PR 4- Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	1 120	(4 595)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	30 590	(18 240)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres	(50 867)	(10 083)
Frais de négociation de titres	(1 430)	(2 187)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	(3 161)	(15 332)

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

ARRETE AU 31/12/2019

(Exprimé en dinars)

	<u>Du 01/01/2019</u> <u>Au 31/12/2019</u>	<u>Du 01/01/2018</u> <u>Au 31/12/2018</u>
AN 1- <u>VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT</u> <u>DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</u>		
a- Résultat d 'Exploitation	18 546	15 178
b- Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	30 590	(18 240)
c- Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	(50 867)	(10 083)
d- Frais de négociation de titres	(1 430)	(2 187)
AN 2- <u>DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</u>	(19 773)	(6 694)
AN 3- <u>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>		
a- Souscriptions		
_ Capital	202 534	435 557
_ Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	(5 071)	11 344
_ Régularisation des sommes distribuables de l'exercice	2 265	5 215
_ Droits d'entrée	-	-
b- Rachats		
_ Capital	(476 279)	(39 693)
_ Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	13 494	(11 725)
_ Régularisation des sommes distribuables de l'exercice	(3 413)	(605)
_ Droit de sortie	-	-
VARIATION DE L'ACTIF NET	(289 405)	378 066
AN 4- <u>ACTIF NET</u>		
a- en début d'exercice	907 509	529 443
b- en fin d'exercice	618 104	907 509
AN 5- <u>NOMBRE DE PARTS</u>		
a- en début d'exercice	77 645	44 335
b- en fin d'exercice	53 823	77 645
VALEUR LIQUIDATIVE	11,484	11,688
AN6- TAUX DE RENDEMENT	0,44%	(0,86)%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
ARRETEES AU 31 DECEMBRE 2019

1- PRESENTATION DE LA SOCIETE

FCP IRADETT 50 est un fonds commun de placement de distribution, de catégorie mixte, régi par le code des organismes de placement collectif.

La gestion du fonds est assurée par la société ARAB FINANCIAL CONSULTANTS.

L'ARAB TUNISIAN BANK est désigné dépositaire des titres et des fonds du FCP.

2- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31-12-2019 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

3- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation, les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3-1 PRISE EN COMPTE DES PLACEMENTS ET DES REVENUS Y AFFERENTS

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs assimilées et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3-2 EVALUATION DES PLACEMENTS EN ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date du 31/12/2019 à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31/12/2019 ou à la date antérieure la plus récente.

Les titres OPCVM sont évalués à leurs Valeurs Liquidatives au 31/12/2019

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titres.

3-3 EVALUATION DES OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leurs comptabilisations initiales :

- à la valeur du marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente
- au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent
- à la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constituent une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur du marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 décembre 2019, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations du fonds figurant au bilan à la même date.

En conséquence, les placements en obligations ont été évalués au 31 décembre 2019, au coût amorti

3-4 EVALUATION DES PLACEMENTS MONETAIRES

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3-5 CESSION DES PLACEMENTS

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable.

La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable.

Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

4- NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

AC1- Note sur le Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2019 à 479 898 DT contre 720 009 DT au 31/12/2018, et se détaille ainsi :

DESIGNATION DU TITRE	NRE/TITRE	Coût d'acq.	Valeur au 31/12/2019	% ACTIF	% K émetteur
ACTIONS		202 901	193 640	30,32%	
LANDOR	3 750	29 621	29 295	4,59%	0,03%
MONOPRIX	2 250	31 444	17 964	2,81%	0,01%
PGH	1 000	14 849	13 120	2,05%	0,00%
SAH	3 150	37 540	37 321	5,84%	0,00%
SFBT	1 200	19 649	22 871	3,58%	0,00%
SOTUVER	1 600	13 551	13 483	2,11%	0,01%
TELNET	3 000	25 649	27 942	4,38%	0,02%
TPR	2 650	12 326	12 603	1,97%	0,01%
TUVAL	1 150	18 272	19 041	2,98%	0,03%
TITRES OPCVM		32 222	29 987	4,70%	
FCP MOUASSASSET	27	32 222	29 987	4,70%	0,54%
EMPRUNTS DE SOCIETE		183 400	193 285	30,27%	
ATB 2007/1 Cat D	400	20 800	21 774	3,41%	0,08%
ATB SUB2017 Cat A	400	37 600	40 086	6,28%	0,08%
ATL 2015/2	500	40 000	42 106	6,59%	0,07%
AMEN BANK SUB 2008	1 000	45 000	46 549	7,29%	0,25%
UNIFACTOR 2015	1 000	40 000	42 769	6,70%	0,50%
Emprunt d'Etat		61 375	63 072	9,88%	
Emprunt National Catg C	1 000	61 375	63 072	9,88%	0,00%
TOTAL		479 898	479 984	75,16%	

AC2- Placements monétaires et disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31-12-2019 à 158 597 DT contre 175 642 DT au 31-12-2018, et se détaille ainsi :

	En % de l'actif			
	31/12/2019	31/12/2018	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018
Compte de dépôts	158 597	175 642	24,8%	19,2%
TOTAL	158 597	175 642	24,8%	19,2%

AC3- Créances d'exploitation

Le solde de ce poste est nul au 31-12-2019 contre 18 223 DT au 31-12-2018 et se présente comme suit :

	31/12/2019	31/12/2018
Vente Actions	-	17 010
Retenue à la source/achat Obligations	-	1 213
TOTAL	-	18 223

PA1- Opérateurs créditeurs

Cette rubrique renferme la rémunération à payer au gestionnaire et au dépositaire et se détaille ainsi :

	31/12/2019	31/12/2018
Rémunération à payer au gestionnaire	813	1 199
Rémunération à payer au dépositaire	812	837
TOTAL	1 625	2 036

PA2- Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élevé à 18 851 DT au 31-12-2019 contre 4 329 DT au 31-12-2018 et se détaille ainsi :

	31/12/2019	31/12/2018
Achat Actions	18 610	4 060
Redevance CMF	49	72
Retenue à la source	128	197
Frais de transaction	64	-
TOTAL	18 851	4 329

CP1- Le capital

Les mouvements sur le capital au cours de l'exercice 2019 se détaillent ainsi :

Capital au 31/12/2018	
Montant	887 702
Nombre de titres	77 645
Nombre de porteurs de parts (y compris clients AFC)	14

Souscriptions réalisées	
Montant	202 534
Nombre de titres émis	16 707
Nombre de porteurs de parts nouveaux (y compris clients AFC)	1

<u>Rachats effectués</u>	
Montant	476 279
Nombre de titres rachetés	40 529
Nombre de porteurs de parts sortants (y compris clients AFC)	5

<u>Autres effets /capital</u>	
Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	(50 867)
Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	30 590
Régularisation des sommes non distribuables	8 423
Frais de négociation de titre	(1 430)

<u>Capital au 31/12/2019</u>	
Montant	600 673
Nombre de titres	53 823
Nombre de porteurs de parts (y compris clients AFC)	10

CP2- Sommes distribuables

	Du 01/01/2019	Du 01/01/2018
	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018
Sommes distribuables de l'exercice en cours	17 427	19 773
Sommes distribuables des exercices antérieurs	5	34
Sommes distribuables	17 432	19 807

PR1- Revenus du portefeuille-titres

Du 01-01-2019 au 31-12-2019, les revenus du portefeuille -titres s'élèvent à 26 757 DT contre 21 828 DT du 01-01-2018 au 31-12-2018 ;

	Du 01/01/2019	Du 01/01/2018
	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018
Revenus des Actions et valeurs assimilées	7 306	10 634
Revenus des obligations et valeurs assimilées	19 451	11 194
TOTAL	26 757	21 828

PR2- Revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires s'élèvent à 4 695 DT du 01-01-2019 au 31-12-2019 et se détaillent comme suit :

	Du 01/01/2019	Du 01/01/2018
	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018
Revenus des comptes de dépôts	4 695	6 647
TOTAL	4 695	6 647

CH1-	Charges de gestion des Placements	Du 01/01/2019	Du 01/01/2018
		Au 31/12/2019	Au 31/12/2018
Rémunération du gestionnaire			
La gestion du fond est confiée à l'AFC gestionnaire. Celui-ci se charge du choix des placements et de la gestion administrative et comptable du fond. En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 1,4% HT l'an calculé sur la base de l'actif net quotidien.			
	La rémunération de l'AFC	11 374	11 721
Rémunération du dépositaire			
La fonction du dépositaire est confiée à l'ATB. En contrepartie des prestations, le dépositaire perçoit une rémunération de 0,1%HT calculé sur la base de l'actif net quotidien.			
	La rémunération de l'ATB	812	837
	TOTAL	12 187	12 559

CH2- AUTRES CHARGES

Les autres charges se détaillent ainsi :

Désignation	Du 01/01/2019	Du 01/01/2018
	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018
Redevance CMF	683	704
Services bancaires	29	26
Timbre fiscal	7	9
TOTAL	718	739

5- MOUVEMENT DU PORTEFEUILLE TITRES

	Coût d'acquisition	Intérêts courus	plus ou moins- value potentielle	Valeur au 31/12	plus ou moins- value réalisée
Solde au 31-12-2018	748 633	13 461	(42 086)	720 009	
<u>Acquisition de l'exercice</u>					
Actions	176 505			176 505	
Emprunts de sociétés	-			-	
Titres OPCVM	11 322			11 322	
<u>Remboursement et Cession de l'exercice</u>					
Cession Actions	(343 616)			(343 616)	(50 351)
Remboursement Emprunt de société	(74 100)			(74 100)	
Remboursement Emprunt National	(12 500)			(12 500)	
Cession Titres OPCVM	(26 347)			(26 347)	(516)
Variation des intérêts courus		(1 880)		(1 880)	
Variation des plus ou moins-values potentielles			30 590	30 590	
Solde au 31-12-2019	479 898	11 581	(11 496)	479 984	(50 867)

<u>6-AUTRES INFORMATIONS</u>	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015
Données par Parts					
Revenus des placements	0,584	0,367	0,383	0,314	0,423
Charges de gestion des placements	0,226	0,162	0,212	0,157	0,225
Revenu net des placements	0,358	0,205	0,172	0,157	0,198
Autres charges	0,013	0,010	0,013	0,009	0,013
Résultat d'exploitation	0,345	0,195	0,159	0,148	0,185
Régularisation du résultat d'exploitation	(0,021)	0,059	(0,008)	0,060	(0,008)
Sommes distribuables de l'exercice	0,324	0,255	0,151	0,208	0,178
Régularisation du résultat d'exploitation (Annulation)	0,021	(0,059)	0,008	(0,060)	0,008
Frais de négociation de titres	(0,027)	(0,028)	(0,019)	(0,026)	(0,010)

Variation des plus ou moins-values potentielles /Titres	0,568	(0,235)	0,210	(0,138)	(0,387)
Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	(0,945)	(0,130)	0,027	(0,029)	0,100
Plus ou moins-values sur titre et frais de négociation	(0,403)	(0,393)	0,218	(0,193)	(0,297)
Résultat net de l'exercice	(0,059)	(0,197)	0,377	(0,045)	(0,112)
résultat non distribuable de l'exercice	(0,403)	(0,393)	0,218	(0,193)	(0,297)
régularisation du résultat non distribuable	0,156	(0,005)	(0,042)	(0,188)	0,054
Sommes non distribuables de l'exercice	(0,247)	(0,398)	0,260	(0,380)	(0,243)
Distribution des dividendes	0,255	0,151	0,208	0,178	0,230
Nombre de parts	53 823	77 645	44 335	45 129	45 228
Valeur liquidative	11,484	11,688	11,942	11,742	12,092

Ratios de gestion des placements	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015
	Charges de gestion des placements/actif net moyen	1,78%	1,79%	1,77%	1,77%
Autres charges /Actif net moyen	0,11%	0,11%	0,11%	0,11%	0,10%
Résultat distribuable de l'exercice/Actif net moyen	2,71%	2,16%	1,33%	1,67%	1,46%
Actif net moyen	683 676,424	701 335,025	530 818,311	400 313,518	574 561,743

Note 7 : Evénements postérieurs à la date de clôture :

Le premier trimestre 2020 s'est caractérisé par le déclenchement d'une crise sanitaire sans précédent liée à la propagation de la pandémie du coronavirus (COVID-19) dans le monde entier et qui a eu des répercussions désastreuses sur l'ensemble de l'économie mondiale et des marchés monétaires et financiers.

La pandémie de coronavirus (COVID-19) est apparue postérieurement à la clôture de l'exercice et par conséquent elle n'a aucun impact sur les états financiers de 2019, l'estimation de son impact financier éventuel sur la situation financière du FCP ne peut être faite à cette date.